

LORS D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL À ALGER

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SA MOBILISATION POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, a indiqué, samedi à Alger, que l'Algérie s'inscrit dans une démarche internationale coordonnée afin de répondre aux enjeux écologiques et climatiques majeurs, tout en soulignant le besoin de préserver la biodiversité pour soutenir un développement durable.



P.2

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Dimanche 7 Dhou El-Hijja 1447 - 24 Mai 2026 - N° 1312 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

CISJORDANIE OCCUPÉE

ALERTE SUR UN RISQUE D'EFFONDREMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ



Le ministère palestinien de la Santé a déclaré samedi que le système de santé risque l'effondrement en Cisjordanie occupée, du fait d'une crise financière qui affecte les structures sanitaires, appelant la communauté internationale à intervenir en urgence, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa.

P.7

EPIDÉMIE D'EBOLA

10 PAYS AFRICAINS RISQUENT D'ÊTRE TOUCHÉS

Dix pays africains risquent d'être touchés par le virus Ebola, en plus de la République démocratique du Congo (RDC), épicentre de l'épidémie, et de l'Ouganda, a mis en garde samedi l'Agence sanitaire de l'Union africaine (Africa CDC).

P.9

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET/ DOSSIERS DE DÉCLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURE

L'ANIE ANNONCE LE BILAN FINAL DU NOMBRE DE LISTES



P.3

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, samedi dans un communiqué, le bilan final du nombre de listes ayant déposé les dossiers de déclaration collective de candidature aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain, et ce, après expiration des délais légaux.

AÏD EL-ADHA

PLUS DE 53.000 COMMERÇANTS MOBILISÉS POUR ASSURER LA PERMANENCE À TRAVERS LE PAYS

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a tracé un programme spécial de permanence à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Adha 2026, prévoyant la mobilisation de 53.771 commerçants à travers les différentes wilayas du pays.

P.4

LORS D'UN COLLOQUE INTERNATIONAL À ALGER

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SA MOBILISATION POUR PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Mme Kaouter Krikou, a indiqué, samedi à Alger, que l'Algérie s'inscrit dans une démarche internationale coordonnée afin de répondre aux enjeux écologiques et climatiques majeurs, tout en soulignant le besoin de préserver la biodiversité pour soutenir un développement durable.

Par Youcef Hamidi

Lors d'une allocution au Colloque international sur la biodiversité en Algérie, tenu à l'occasion de la Journée mondiale de la biodiversité (22 mai), Mme Krikou a précisé que, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le pays s'emploie à relever les défis environnementaux, dont ceux liés aux conséquences du changement climatique et à certains phénomènes naturels, grâce à une stratégie nationale de planification traduisant l'adhésion de l'Algérie aux engagements internationaux.

Dans ce cadre, elle a réaffirmé l'appui de l'Algérie à toutes les initiatives mondiales destinées à sauvegarder la biodiversité par le partage des savoir-faire, notant que « la coordination des acteurs à l'échelle locale, nationale et internationale s'impose désormais comme une exigence, pour garantir une protection effective des écosystèmes et atteindre le développement durable ».

L'Algérie a mis en place sa stratégie et son plan d'action nationaux pour la biodiversité 2025-2030, en harmonie avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montreal, décrit comme « un document de référence qui précise avec exactitude la mission de chaque secteur et de chaque partenaire impliqué, tout en mobilisant les moyens matériels et humains pour une mise en œuvre concrète sur le terrain, dans le cadre d'une coordination étroite avec les organismes de recherche, et conformément aux avancées scientifiques actuelles, avec une mise à jour des dispositions juridiques nationales », a déclaré Mme



Krikou.

Cette dynamique s'est aussi traduite par des décisions à caractère institutionnel, notamment l'inscription de la protection de l'environnement dans la Constitution, à travers l'affirmation du droit de chaque citoyen à bénéficier d'un environnement sain, ainsi que la relance et la remise en état du Barrage vert, présenté comme un axe central de la lutte contre la désertification, selon une démarche ouverte et participative, portée par une dimension socioéconomique, afin de favoriser un développement local durable, a poursuivi la ministre.

Elle a, en outre, insisté sur la nécessité de mobiliser la communauté nationale établie à l'étranger pour contribuer à la conduite des projets liés à l'environnement. À ce titre, elle a annoncé le lancement prochain, en coordination avec le mi-

nistère des Affaires étrangères, via le secrétariat d'État chargé de la communauté nationale à l'étranger, du Forum des compétences algériennes en matière environnementale, conçu comme un mécanisme consultatif visant à soutenir les projets institutionnels à caractère écoresponsable réunissant chercheurs et experts provenant de la communauté nationale.

Mme Krikou a également annoncé l'organisation prochaine du tout premier musée national consacré à la biodiversité, installé à Alger, et destiné à rassembler le patrimoine biologique national.

Reconnaissance internationale de l'action algérienne dans le domaine environnemental

À cette occasion, la ministre mauritanienne de l'Environnement et du Développement durable, Mesouda Baham Mohamed Laghdaf,

a mis en avant la détermination de la Mauritanie à œuvrer pour la biodiversité et pour une action internationale commune, saluant ce qu'elle présente comme une « renaissance remarquable » que connaît l'Algérie dans la protection de l'environnement et la transition énergétique.

De son côté, le ministre tchadien de l'Environnement, de la Pêche et du Développement durable, Hassan Bakhit Djamous, a souligné que l'Algérie constitue « un modèle reconnu en matière de biodiversité », rappelant que les deux pays affrontent « les mêmes enjeux » liés au changement climatique, tout en relevant le niveau des relations établies entre l'Algérie et le Tchad sur les sujets environnementaux.

Le représentant du ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique a, lui, insisté sur l'importance de l'échange d'expertises ainsi que sur le renforcement de la protection de l'environnement et de la biodiversité en Méditerranée, perçues comme un bien commun.

Enfin, la coordonnatrice du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM), Tatjana Hema, a estimé que le patrimoine environnemental algérien occupe « une place centrale dans l'espace méditerranéen », saluant l'engagement des responsables algériens en faveur de la préservation de la biodiversité, qu'elle considère comme un « levier fondamental de la résilience climatique ». Elle a précisé que cela s'inscrit dans un contexte où les écosystèmes subissent une pression croissante, notamment en raison de la surexploitation des ressources naturelles.

Y.H

INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES ET DE LA RESTAURATION CLÔTURE DU SALON INTERNATIONAL DES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES ET DE LA RESTAURATION

La 12e édition du Salon international des industries agroalimentaires et de la restauration s'est clôturée, samedi au Centre des conventions "Mohamed Benahmed" d'Oran, avec une affluence notable de visiteurs et de professionnels intéressés par les différentes filières de l'industrie agroalimentaire, ont indiqué les organisateurs.

Cet événement économique, qui s'est déroulé durant quatre jours, a enregistré la visite de plus de 5.000 personnes à travers les différents stands et activités programmées, avec la participation de plus de 70 exposants nationaux représentant diverses branches de l'industrie agroalimentaire : fabricants, fournis-

seurs d'équipements, prestataires de services, spécialistes de l'emballage et du conditionnement, ainsi que des artisans et professionnels du secteur.

Plusieurs visiteurs ont souligné que la diversité des produits exposés reflète l'évolution du secteur agroalimentaire en Algérie, ainsi que l'amélioration remarquable de la qualité des produits locaux et leur capacité à concurrencer sur les marchés.

La manifestation a également permis de présenter une large gamme de produits alimentaires de différentes marques, alliant qualité, innovation et professionnalisme, notamment l'huile d'olive, les jus et boissons gazeuses, ainsi que d'au-

tres produits ayant réussi à pénétrer les marchés étrangers, à l'image des arômes alimentaires et produits culinaires. Des fromages, dérivés laitiers et conserves alimentaires ont aussi été exposés, cherchant progressivement à renforcer leur présence sur les marchés internationaux.

Le salon a aussi constitué une opportunité pour les participants de présenter les dernières solutions et technologies dans le domaine de l'emballage et du conditionnement, tout en mettant en valeur le savoir-faire local dans la fabrication d'emballages en papier, carton, plastique ou métal, conformément aux exigences modernes de l'industrie agroalimentaire.

L'espace dédié à l'exposition et à la vente de produits alimentaires a suscité un vif intérêt auprès des visiteurs, notamment à l'approche de l'Aïd El-Adha, plusieurs d'entre eux ayant profité de l'occasion pour acheter divers produits proposés.

Par ailleurs, les démonstrations culinaires et séances de dégustation animées par des chefs renommés ont permis aux visiteurs de découvrir de nouveaux produits alimentaires disponibles sur le marché local, tout en appréciant des plats variés et des saveurs innovantes mettant en avant le talent des chefs participant à cet événement économique.

RE

LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE, MOHAMED HATTAB, DEPUIS BISKRA : « FAIRE DU CITOYEN UN PARTENAIRE IMPORTANT DANS LA PRISE DES DÉCISIONS »

Le Médiateur de la République, Mohamed Hattab, a souligné, samedi à Biskra, que l'instance du Médiateur de la République "s'efforce de promouvoir une gestion moderne et intelligente qui fait du citoyen un partenaire clé dans la prise de décisions le concernant".

M. Hattab a précisé, dans une déclaration à la presse, après s'être enquis des conditions de prise en charge des citoyens au sein de la polyclinique de Biskra, que l'amélioration du service public et une bonne écoute des citoyens "constituent le début de la prise en charge de toutes leurs préoccupations", avant de souligner "l'importance, d'une part, du suivi quotidien des préoccupations et leur prise en charge et, d'autre part, de la garantie de la transparence et de la rapidité dans le traitement des doléances des citoyens".

Il a ajouté que le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a donné des "instructions à l'effet de placer le citoyen au cœur des priorités et faire du traitement de ses préoccupations une obligation non négociable", soulignant "l'importance de rapprocher l'administration du citoyen en consolidant les passerelles de confiance et en améliorant les conditions de son accueil et de son écoute".



M. Hattab a également indiqué que l'administration algérienne, "se doit d'utiliser la numérisation en tant que clé de la transparence pour permettre au citoyen de suivre le traitement de ses observations et plaintes via des plateformes électroniques qui offrent aux autorités locales et centrales la possibilité de les consulter et d'y répondre en temps réel".

Le Médiateur de la République a suivi, dans la salle de réunion du siège de la wilaya, un exposé sur les activités de la délégation locale de cette instance dans la wilaya de Biskra, présentée par son responsable, Mohamed Aloui, qui a indiqué que cette instance a "accueilli 6.129 citoyens depuis 2021 et enregistré 1.415 requêtes, dont 307 liées au développement".

M. Hattab avait entamé sa visite dans la wilaya en s'enquérant des conditions de prise en charge des citoyens et de la disponibilité des registres de plaintes et de doléances dans des établissements publics du chef-lieu de wilaya, tels que le siège de la délégation locale de l'instance du Médiateur de la République, le bureau de poste de la cité des 1.000 logements et le siège de l'agence commerciale de Sonelgaz de la cité des 726 logements, avant de visiter un bureau de poste et une salle de soins dans la commune de Tolga.

RA

DÉCÈS DU JOURNALISTE À LA TÉLÉVISION ALGÉRIENNE DRISS DAKIK

LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a présenté, samedi, ses sincères condoléances suite au décès du journaliste du service sportif de la Télévision algérienne, Driss Dakik. "La Direction générale de la communication à la Présidence de la République présente ses sincères condoléances et exprime sa profonde compassion à la famille du journaliste sportif, Driss Dakik, décédé après une carrière médiatique riche en contributions et en professionnalisme", lit-on dans le message de con-

dolesances. La Direction générale de la communication à la Présidence de la République a rappelé que le défunt "est l'une des figures les plus éminentes du journalisme sportif en Algérie, se distinguant par sa spécialisation dans plusieurs disciplines, notamment l'athlétisme. Son nom reste associé au service sportif de la Télévision algérienne, à travers lequel il a couvert les plus grandes manifestations sportives nationales et internationales, laissant derrière lui une empreinte distinguée et un parcours professionnel honorable".

"En cette douloureuse épreuve, nous présentons nos condoléances à l'ensemble de la corporation médiatique, priant Allah Tout-Puissant, en ces jours bénis, d'accorder au défunt son pardon, de l'entourer de Sa Sainte Miséricorde et de récompenser ses efforts. A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons", conclut la Direction générale de la communication dans son message de condoléances.

RA

COOPÉRATION BILATÉRALE

LE MINISTRE NIGÉRIEN DE L'AGRICULTURE S'INFORME DES CAPACITÉS DE L'ALGÉRIE EN MATIÈRE DE PROTECTION DES FORÊTS

Le ministre de l'Agriculture et de l'Elevage de la République du Niger, Mahaman El Hadj Ousmane, a effectué, samedi, une visite dans la wilaya de Tipasa, au cours de laquelle il s'est informé des capacités de l'Algérie dans le domaine de la protection des forêts.

Le ministre, accompagné du conservateur des forêts de la wilaya, Abdelmoumen Bounouar, a entamé sa visite par le centre de tir de Chenoua, où il a pris connaissance du dispositif de lutte contre les incendies de forêt, considéré comme l'un des outils de préservation et de protection du patrimoine forestier.

A cette occasion, le conservateur des forêts a fourni à l'hôte de l'Algérie des explications détaillées sur les moyens mobilisés, les plans d'intervention ainsi que les

mécanismes de prévention et de lutte contre les incendies de forêt, dans le cadre des efforts déployés par l'Algérie pour protéger le patrimoine forestier et les cultures agricoles.

La campagne annuelle de prévention et de lutte contre les incendies de forêt en Algérie débute chaque année le 1er mai et se poursuit jusqu'au 30 novembre. Elle se traduit par l'activation des plans national et local, à travers l'installation de commissions de protection des forêts, le déploiement de camps d'intervention rapide, ainsi que la mobilisation d'équipes de secours et de moyens aériens, dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre les incendies, selon les explications fournies par le conservateur.

Le ministre a également visité le musée archéologique et le site des ruines romaines situés dans le parc occidental de la commune de Tipasa, ainsi que le Mausolée royal de Maurétanie, ce qui lui a permis de découvrir le riche patrimoine civilisationnel et culturel de la région.

La visite de M. Mahaman El Hadj Ousmane s'inscrit dans le cadre d'une visite de travail effectuée en Algérie par une délégation de la République du Niger conduite par le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique et de l'Administration du territoire, Mohamed Toumba.

RA

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

SÉANCE DE TRAVAIL À VIENNE ENTRE UNE DÉLÉGATION DE LA HATPLC ET SON HOMOLOGUE QATARIE POUR RENFORCER LA COOPÉRATION

Une délégation de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), conduite par Salima Mousserati, présidente de l'instance, a tenu, vendredi, une séance de travail avec une délégation qatarie, conduite par le président de l'Autorité de contrôle administratif et de transparence de l'Etat du Qatar, Hamad Bin Nasser Al-Misnad, et ce en marge des travaux de la 17e session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption, tenue à Vienne (Autriche), a indiqué un communiqué de l'Autorité.

Mme Mousserati a félicité son homologue qatari, en sa qualité de président de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption, "pour sa réussite dans la conduite et la présidence des travaux de cette session", saluant les efforts déployés en vue de renforcer la coopération arabe et internationale dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption, précise le communiqué.

Elle a appelé à "renforcer la coopération bilatérale entre les deux parties, à travers l'échange de bonnes pratiques et d'expertises dans les domaines de la transparence et de la prévention de la corruption, notamment en ce qui concerne le système de protection des dénonciateurs et la gestion des conflits d'intérêts, outre la coopération en matière d'offres de formation et

d'encadrement destinées aux étudiants et au milieu universitaire", ajoute la même source. De son côté, M. Al-Misnad a salué l'initiative visant à conclure un accord de coopération entre les deux parties dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption, afin de servir de cadre pour tracer les perspectives futures de coopération et de partenariat, soulignant les relations solides unissant la République algérienne à l'Etat du Qatar.

Les entretiens ont porté sur l'étape d'examen et d'évaluation de l'Algérie dans le cadre de la Convention arabe contre la corruption, notamment en ce qui concerne le processus d'évaluation supervisé par le Royaume d'Arabie saoudite et l'Etat de Palestine.

Les deux parties sont convenues de l'importance d'organiser des ateliers et des sessions de formation conjointes, afin de se mettre au diapason des meilleures pratiques internationales et d'échanger les expertises, exprimant leur disposition à coopérer et à partager leurs expériences dans les domaines du code de conduite du secteur public, du droit d'accès à l'information, ainsi que des utilisations de l'intelligence artificielle dans la lutte contre la corruption.

La délégation algérienne avait participé, jeudi, aux travaux de la séance dédiée au thème du "renforcement de la culture du rejet de la corruption chez les jeunes et les enfants", et à la séance consacrée à "la protection du

sport contre la corruption", ayant porté sur les questions liées à la manipulation des compétitions sportives, aux paris illégaux et aux crimes de blanchiment d'argent liés au domaine sportif, outre l'examen des mécanismes de prévention et de promotion de l'intégrité et de la transparence dans le secteur du sport. Dans son allocution à ces travaux, Mme Mousserati a souligné que l'Algérie accorde une grande importance à l'ancrage des valeurs d'intégrité et de transparence au sein de la société, à travers la stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, notamment en ce qui concerne la promotion de la culture du rejet de la corruption, réitérant l'engagement de l'Algérie envers les dispositions de la Convention des Nations unies contre la corruption.

Dans ce cadre, elle a mis en avant les efforts de la Haute autorité, en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, à travers la création d'un master académique spécialisé dans la lutte contre la corruption, et un laboratoire de recherche scientifique mixte dédié à l'étude du phénomène de la corruption selon une approche scientifique et académique, en sus de diverses campagnes de sensibilisation et de formation au profit des étudiants et des enseignants universitaires.

RA

INNOVATION ET EXCELLENCE AGRICOLES EN ALGÉRIE

SEPT PROJETS INNOVANTS PRIMÉS AU 24^E SALON SIPSA-FILAHA 2026

Lors de la clôture de la 24e édition du Salon international de l'agriculture, de l'élevage et des industries agroalimentaires (SIPSA-FILAHA), jeudi dernier, sept projets innovants liés au domaine de l'agriculture ont été primés.

Par Malika Azeb

Vingt projets ont été sélectionnés parmi les cent startups participantes au concours dans les catégories « technologie de la pêche », « technologies agricoles » et « technologies alimentaires », dont sept ont été primés, parmi lesquelles six startups algériennes.

Le sous-directeur de la recherche scientifique et des technologies agricoles au ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Mohamed Mounir Gorbi, a indiqué que la startup algérienne B3 AQUA a décroché la première place avec son projet portant sur la fabrication d'équipements aquacoles utilisant des technologies modernes dans le but d'augmenter le rendement des bassins d'aquaculture.

Quant à la deuxième place, elle est revenue à la startup « Bioferch »

pour son projet lié à l'utilisation des technologies innovantes visant à réduire l'empreinte carbone.

La startup « Papy's Farm » est classée troisième avec son projet portant sur la production de laitue et d'herbes aromatiques.

Les lauréats du concours national de la meilleure huile d'olive vierge ont également été récompensés.

Le président du concours, Mokhtar Guissous, a souligné que cette deuxième édition a été marquée par la participation de 182 candidats et le décernement de 84 médailles d'or, 35 médailles d'argent et 18 médailles de bronze.

Le premier prix a été décroché par la marque « Mesghat » de la wilaya de Bordj Bou Arreridj, la deuxième place est revenue à la marque « Abdaoui Olive » de la wilaya de Naama, quant au troisième prix, il a été décerné à la marque « Aicha » également de la wilaya de Bordj Bou

Arreridj. M. Guissous a également fait savoir que l'édition 2026 a été marquée par la création d'un « Club d'excellence de l'huile d'olive », rassemblant les producteurs d'huile d'olive à l'échelle nationale, afin de développer cette filière et de promouvoir l'huile d'olive algérienne sur les marchés national et international, ainsi que de sensibiliser les consommateurs à sa qualité et créer une référence de qualité en Algérie.

La remise des prix s'est déroulée en présence de représentants des ministères de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations.

Inauguré lundi au Palais des expositions des Pins maritimes, sous le thème « Moderniser l'agriculture, renforcer la souveraineté alimentaire et anticiper l'avenir », le SIPSA-FILAHA

2026 a enregistré la participation de 850 exposants venant de 40 pays, avec l'Égypte, le Niger et la Mauritanie comme invités d'honneur.

Le concours Africa Sipsa Innov Awards a été initié en vue de promouvoir l'agriculture intelligente et durable en Algérie, ainsi que pour encourager les jeunes talents issus de différents horizons œuvrant dans le domaine des technologies innovantes.

Organisée par la fondation Filaha, cette compétition est le fruit d'une initiative lancée par le Groupe de réflexion Filaha Innove (GRFI), regroupant des experts spécialisés dans la modernisation du domaine agricole.

La modernisation du secteur de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture constitue actuellement un soutien incontournable pour réaliser l'objectif de la sécurité alimentaire en Algérie.

M.A

AÏD EL-ADHA

PLUS DE 53.000 COMMERÇANTS MOBILISÉS POUR ASSURER LA PERMANENCE À TRAVERS LE PAYS

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a tracé un programme spécial de permanence à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Adha 2026, prévoyant la mobilisation de 53.771 commerçants à travers les différentes wilayas du pays, afin de garantir un approvisionnement régulier des citoyens en produits de large consommation et en services nécessaires, indique samedi un communiqué du ministère.

Les commerçants mobilisés se répartissent entre 6.602 boulangeries, 28.663 commerçants exerçant dans des activités liées aux produits alimentaires généraux, ainsi qu'aux fruits et légumes,

outre 17.905 autres activant dans divers domaines d'activités, selon la même source, 541 unités de production, dont 336 minoteries, 159 laiteries, et 46 unités de production d'eau minérale sont également mobilisées au titre de ce programme spécial, en vue de garantir la continuité de l'approvisionnement et d'éviter toute perturbation sur le marché durant les jours de l'Aïd, ajoute le communiqué.

Ce programme de permanence s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de la loi relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, et en exécution des instructions de la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, précise le document, ajoutant que 2.684 agents de contrôle ont été mobilisés pour veiller au respect, par les commerçants concernés, de leurs obligations durant la période de l'Aïd.

Dans ce même contexte, le ministère a rappelé la mise à disposition de l'application électronique "MORAFIK COM", qui permet aux citoyens de consulter la liste des commerçants concernés par la permanence, avec la possibilité de signaler les commerçants contrevenants, permettant ainsi une intervention rapide et la prise des mesures nécessaires.

RE

TOURISME

INSCRIPTION DE 280 PROJETS D'INVESTISSEMENT À MOSTAGANEM

Le Directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a révélé, samedi à Mostaganem, que 280 nouveaux projets d'investissement ont été enregistrés dans le secteur touristique, depuis l'entrée en vigueur du nouveau dispositif juridique de l'investissement.

M. Rekkache a expliqué, lors d'une journée d'étude ayant pour thème "Le rôle de la Télévision algérienne dans la promotion de l'Algérie comme destination touristique distinctive", que le secteur touristique connaît, depuis novembre 2022, une dynamique croissante d'investissement, reflétant une évolution progressive de l'orientation des investisseurs vers le tourisme en tant que secteur stratégique prometteur.

Il a ajouté que les projets enregistrés jusqu'au 15 mai courant représentent un volume d'investissement dépassant les 257 milliards de dinars, avec des prévisions de création de plus de 17.000 emplois directs, en plus des emplois indirects liés à l'activité touristique.

Le même responsable a affirmé que l'Agence œuvre, en coordination avec le ministère de tutelle et les autorités locales, à l'amélioration des conditions de concrétisation des projets touristiques, notamment à travers la mobilisation du foncier et la mise à disposition d'une vision plus claire pour les investisseurs, afin de renforcer les opportunités de réalisation des projets à travers les différentes wilayas du pays.

Il a également indiqué que les préparatifs ont été finalisés pour la publication d'un nombre important d'assiettes foncières, dans les prochains jours, parallèlement à l'activation de la plateforme numérique de l'investisseur dans le cadre du nouveau guichet unique, dans plusieurs wilayas, notamment Mostaganem, Boumerdès, Alger, Jijel, Annaba, ainsi que plusieurs wilayas du Sud.

M. Rekkache a souligné que le secteur du tourisme constitue l'un des principaux moteurs du développement économique, en raison de son rôle dans la création de richesse, la génération d'emplois et la dynamisation des chaînes de valeur, allant de la construction et du transport jusqu'aux services et à la formation touristique.

Il a conclu en affirmant que la valorisation des potentialités touristiques de l'Algérie en tant que valeur économique nécessite la conjugaison des efforts et la mise en place d'un environnement attractif des affaires, saluant les réformes initiées par le président de la

République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ont contribué à renforcer l'attractivité de l'Algérie comme destination d'investissement.

Le secteur du tourisme a connu plusieurs évolutions législatives, notamment dans le cadre des réformes économiques engagées par l'Algérie, couronnées par la promulgation de la loi 22-18 de l'année 2022, suivie de décrets exécutifs visant à instaurer un environnement juridique favorable à l'investissement, y compris dans le domaine touristique.

Ce dispositif juridique constitue un nouveau cadre global de l'investissement en Algérie, visant principalement à faciliter l'investissement, à attirer les capitaux et à dynamiser l'économie hors hydrocarbures.

Cette journée d'étude a été organisée à l'initiative de l'Entreprise publique de la Télévision algérienne, de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), dans le but de mettre en valeur les potentialités du secteur touristique, ainsi que de procéder à la signature de 12 conventions de partenariat et de sponsoring entre la Télévision algérienne et des opérateurs économiques publics et privés.

RE

TRAVAUX PUBLICS

M. DJELLAQUI PRÉSIDE UNE RÉUNION POUR ÉVALUER L'AVANCEMENT DES PROJETS DU SECTEUR

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, samedi, la quatrième réunion régionale avec les directeurs des secteurs, consacrée à l'évaluation de l'état d'avancement des projets en cours de réalisation et à l'examen des nouvelles propositions, indique un communiqué du ministère.

Cette réunion de coordination, tenue en présence des cadres de l'administration centrale du ministère, des directeurs des Travaux publics et de leurs représentants, a concerné les wilayas de Mostaganem, d'Oran, de Mascara, de Relizane, de Chlef et d'Aïn Témouchent.

L'ordre du jour a porté sur l'évaluation de l'avancement des projets inscrits au programme de 2026, le suivi de la cadence de réalisation des opérations en cours et l'examen des propositions relatives aux programmes des années 2027, 2028 et 2029, l'accent ayant été mis sur l'achèvement des projets structurants et stratégiques

et l'assainissement de la nomenclature des investissements sectoriels, afin d'améliorer les mécanismes de programmation et de suivi, tout en rationalisant les dépenses.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de respecter les délais de réalisation et d'intensifier la coordination entre les différents intervenants, en accordant la priorité aux projets favorisant la connectivité, le développement local et l'amélioration de la mobilité et du transport dans les wilayas de l'Ouest.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions de coordination initiées le 19 mai 2026, et qui se poursuivront jusqu'au 3 juin prochain, dans le but d'améliorer l'efficacité de la gestion des projets et d'accompagner le processus de développement national à travers les différentes wilayas du pays, conclut le communiqué.

RE

LORS D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE À TLEMCCEN

PLAIDOYER POUR UNE LUTTE SANS MERCURI CONTRE LA CORRUPTION

Une journée d'étude dédiée à la stratégie nationale visant à promouvoir la transparence et à combattre la corruption s'est tenue hier samedi à Tlemcen.

Par Ali Boudefel

Organisée par la faculté de droit et des sciences politiques de l'université Abou Bakr Belkaïd, cette rencontre a permis aux participants de souligner la nécessité de vulgariser une culture de la transparence et de consolider les dispositifs de contrôle et de suivi pour endiguer ce phénomène.

Dans son discours, Lakhdar Benahmed, représentant de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), a insisté sur l'importance d'une stratégie préventive et répressive, sur la promotion de la transparence, le renforcement des mécanismes de supervision et l'amélioration de la coordination intersectorielle.

Il a ajouté que l'efficacité des actions anticorruption reste tributaire de l'implication de toutes les parties prenantes, qualifiant cette mission de « responsabilité collective nécessitant l'enracinement d'une conscience sociale pour sauvegarder l'intérêt général, diffuser une citoyenneté



responsable et renforcer la transparence dans la gestion administrative et financière ».

Djawad Abdellaoui, directeur du Laboratoire de droit maritime et des transports de la même faculté, a rap-

pelé que l'Algérie a opté pour « une stratégie intégrée et globale » contre la corruption, traduisant la volonté de l'État de faire face à ce fléau par « l'institution d'une Haute Autorité chargée par la Constitution de missions

de supervision et de coordination des organes compétents, ainsi que l'élaboration d'une stratégie nationale à caractère préventif ».

Benharoun Mohamed-Reda, représentant du bureau de wilaya du réseau algérien pour la transparence « Narakom », a affirmé que ce réseau œuvre à la diffusion de la transparence, à la valorisation de la citoyenneté et de l'intégrité, tout en soutenant les efforts nationaux de prévention et de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, Djamel Ouali, de la faculté de droit de l'université de Tlemcen, a estimé que la société civile est devenue « un partenaire stratégique et un acteur clé dans le renforcement de la démocratie participative, via le contrôle de la performance des institutions et l'appui au développement durable ».

Enfin, cette rencontre a été ponctuée de diverses communications portant notamment sur « le signalement de la corruption comme obligation légale et pratique culturelle » ainsi que sur « l'impact des applications de l'intelligence artificielle dans le renforcement de la transparence et la réduction de la corruption », avec la participation d'enseignants, d'experts de l'université de Tlemcen et de la HATPLC.

A.B

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ A LA DÉCOUVERTE DES SECRETS DE LA FORÊT

Par Saïd Slimani

Une excursion à la fois éducative et scientifique consacrée à la biodiversité a été proposée hier à Constantine aux membres du club vert dépendant de l'Association de protection de la nature et de l'environnement (APNE).

Cette sortie en milieu naturel, organisée dans la forêt de Djebel Ouahch, en hauteur de la ville, s'inscrit dans le cadre d'un calendrier arrêté par l'association pour marquer la journée internationale de la biodiversité (22 mai).

Selon le président de l'APNE, Abdelmadjid Sebih, cette activité a permis à ce groupe d'écoliers

âgés de 6 à 14 ans d'explorer les lacs, les plantes médicinales et les zones boisées de cette forêt, afin de mieux appréhender la richesse biologique de ce site montagneux et d'approfondir leurs connaissances en la matière.

Le même responsable a rappelé que le programme de célébration de cette journée mondiale avait débuté le 14 mai dernier par des ateliers de vulgarisation et de sensibilisation à la biodiversité en milieu scolaire, visant surtout à transmettre aux élèves les fondements de l'éducation environnementale, et a précisé que 200 arbustes d'ornement ont été plantés à la cité Fillali (Constantine), au pôle urbain « Retba » dans la commune de Didouche Mourad et à la localité de Salah Derradji, dans la commune d'El Khroub.

La même source a signalé que des actions de sensibilisation des citoyens, axées notamment sur la protection de l'environnement et la collecte régulière des déchets ménagers, ont été menées en prévision de l'Aïd El-Adha.

Il a été ajouté que près de 1 200 arbustes ont été plantés dans les communes de la wilaya au titre du Plan vert 2026, exécuté entre le 12 février et le 10 mai dernier, en étroite collaboration entre l'APNE et les services des directions de la jeunesse et des sports (DJS), de l'éducation et de l'environnement, ainsi qu'avec l'assemblée populaire communale (APC) de Constantine.

S.S

EL BAYADH ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES POUR LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

La wilaya d'El Bayadh a célébré, samedi, la Journée nationale des Scouts musulmans algériens (SMA), commémorée le 27 mai de chaque année, marquant le 85e anniversaire de la mort du fondateur du mouvement scout algérien, le chahid Mohamed Bouras, à travers un programme riche en activités commémoratives et pédagogiques.

A cette occasion nationale, placée sous le slogan "Une histoire qui témoigne et un engagement qui se renouvelle", les autorités civiles et militaires, aux côtés de la famille des Scouts musulmans algériens et de la famille révolutionnaire, se sont rendues au carré des martyrs du chef-lieu de wilaya. La cérémonie a été marquée par la levée des couleurs nationales, l'exécution de l'hymne national, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs, ainsi qu'une allocution revenant sur le parcours militant des Scouts musulmans algériens et leur rôle durant la Révolution de libération et après l'indépendance.

A la Maison de la culture et des arts "Mohamed Belkheir", une cérémonie officielle a été organisée, comprenant des présentations variées mettant en avant la dimension historique, éducative et sociale du

mouvement scout. Plusieurs figures du scoutisme ainsi que des acteurs de la société civile locale ont été honorés à cette occasion.

Dans le même cadre, une visite de courtoisie et de reconnaissance a été rendue à Mme Hamitou Zineb, l'une des pionnières du mouvement scout dans la wilaya, à son domicile, en hommage à son parcours militant et éducatif au sein des Scouts musulmans algériens.

Par ailleurs, le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens d'El Bayadh compte plus de 800 adhérents, répartis sur 21 groupes scouts à travers les différentes communes de la wilaya.

La wilaya a également enregistré récemment la création de quatre clubs et groupes scouts au niveau des maisons de jeunes, dans le cadre de la convention conclue entre les Scouts musulmans algériens et le secteur de la jeunesse et des sports. Un club scout universitaire portant le nom du défunt Cheikh Bouamrane a également été créé en coordination avec le Centre universitaire "Nour El Bachir", dans le cadre des efforts visant à élargir et dynamiser les activités du mouvement scout.

R.A

ANNABA RELOGEMENT DE 442 FAMILLES

Pas moins de 442 familles qui résidaient des habitations précaires à la cité Abou Merouane de la ville d'Annaba ont été relogées samedi dans des appartements neufs réalisés à la cité El Kantra (commune de Sidi Amar) et à Bousedra (El Bouni).

Dans une déclaration à la presse en marge de l'opération, le wali, Abdelkrim Lamouri a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la poursuite des efforts d'éradication des habitations précaires et de promotion du cadre de vie du citoyen en offrant des logements satisfaisant aux exigences de vie digne.

Il a également indiqué que l'opération "s'inscrit aussi dans le cadre de la politique de l'Etat visant à améliorer les conditions de sociales du citoyen et éradiquer progressivement l'habitat indécant", affirmant "la poursuite du travail à rythme continu pour prendre en charge les préoccupations des citoyens dans les diverses communes de la wilaya". Le wali a ajouté qu'« à la fin du relogement de ces familles, la démolition des habitations précaires libérées a été entamée dans le cadre de la démarche de récupération des assiettes foncières et l'élimination des constructions illicites ».

Les autorités locales ont mobilisé les moyens humains, matériels et logistiques nécessaires pour le bon déroulement de l'opération.

R.A

TABAC

LA NOUVELLE CULTURE PHARE DU ZIMBABWE

La production de tabac au Zimbabwe est devenue une culture phare : ce pays réalise une récolte record en 2026, avec des rangées de plants de tabac vert s'étendant jusqu'à la brousse.

Par Ikram Haou

Cette amélioration, qui a fait du Zimbabwe le premier producteur en Afrique, est réalisée grâce aux petits exploitants sous contrat avec des entreprises chinoises. Lors d'une journée de formation sur le terrain consacrée à la culture du tabac, les champs ont ouvert leurs portes, et des dizaines de futurs producteurs ont examiné les larges feuilles de cette plante.

Vu la forte consommation mondiale de tabac, des agriculteurs du pays se tournent vers la plantation de cette culture. L'exemple est Read Sola, 64 ans, l'un des quelque 300 agriculteurs qui cultivent aujourd'hui du tabac dans la région du Matabeleland du Sud, traditionnellement non productrice de tabac. Il a dit : « Le maïs n'était pas rentable car il était sujet aux maladies », ajoutant espérer une « récolte fructueuse » pour sa nouvelle entreprise.

Selon l'Office du tabac, 95 % des 127 000 producteurs enregistrés sont de petits exploitants sous contrat, représentant 85 % de la production totale. Ce modèle, appliqué surtout avec des firmes chinoises, a porté la récolte à des records historiques : 355 000 tonnes en 2025 contre 306 000 en 2024 et seulement 48 000 en 2008. La superficie cultivée a progressé de 15 %.

Pour expliquer ce modèle contrac-



turel, les acheteurs fournissent à crédit des semences, des engrais et d'autres intrants, et s'engagent à acheter la récolte à un prix fixe. Ainsi, la culture du tabac au Zimbabwe repose largement sur l'agriculture sous contrat, un modèle qui lie étroitement les petits exploitants à de grandes entreprises, notamment chinoises.

L'accès au crédit bancaire reste impossible pour la majorité des agriculteurs, ce qui les pousse à accepter les financements proposés par les contractants, malgré des charges multiples (assurance, location et autres frais) qui rendent la rentabilité difficile, soulignent les agriculteurs.

Il faut noter qu'en économie, les entreprises chinoises occupent une position centrale dans ce pays, représentant environ 60 % de la production nationale en valeur. Cette concentration est critiquée par le directeur général de l'Office du tabac, car elle contribue à la stagnation des prix et crée un risque de surexposition au marché chinois, alors que le pays exporte vers une soixantaine de destinations et cherche à diversifier ses débouchés.

Les autorités ambitionnent d'augmenter la production et de tripler la valeur ajoutée nationale, notamment dans la fabrication de cigarettes, qui

ne représente actuellement que 11 %, souligne le ministre des Finances Mthuli Ncube lors du lancement, en mars, de la nouvelle saison de commercialisation.

Pour rappeler, l'expansion de la culture du tabac en Afrique soulève des critiques liées à la concurrence avec la production alimentaire et à la déforestation : alors que la superficie mondiale dédiée au tabac a diminué de 15,8 % à l'échelle mondiale, elle a augmenté de 19,8 % en Afrique, a indiqué l'OMS.

I.H

FILIÈRE MIEL EN TANZANIE UN PLAN NATIONAL POUR FORMER DES SPÉCIALISTES CHEVRONNÉS

Par Nawal Bordji

Derrière l'Éthiopie, la Tanzanie se hisse au second rang des producteurs africains de miel. Comme ailleurs sur le continent, l'apiculture y demeure largement traditionnelle, et le manque de savoir-faire des apiculteurs freine le développement de cette activité.

Afin de renforcer les rendements de la filière, le gouvernement tanzanien entend former plus de 3 000 apiculteurs durant l'année budgétaire 2026/2027. L'information a été donnée par Daniel Pancrasi, directeur par intérim du département des Forêts et de l'Apiculture (ministère des Ressources naturelles et du Tourisme), à l'occasion d'une réunion avec les acteurs du secteur tenue dans la région de Tabora.

D'après le média local Daily News (21 mai), cette action s'accompagnera de la fourniture de 11 000 ruches modernes. Les formations aborderont notamment l'apiculture moderne, l'amélioration de la qualité des produits issus des ruches, ainsi que leur commercialisation.

Cette démarche prolonge les efforts déjà engagés par Dodoma pour moderniser la filière et accroître la production locale.

« Durant l'exercice 2025/2026, le gouvernement avait fourni 9 215 ruches et formé 4 934 apiculteurs via diverses sessions sur l'apiculture moderne », a précisé M. Pancrasi.

En Tanzanie, le potentiel apicole reste encore très sous-exploité. Selon les estimations de l'Agence tanzanienne des services forestiers, le pays pourrait produire 52 000 tonnes de miel par an. À titre de comparaison, les données compilées par la FAO faisaient état d'une récolte de 32 000 tonnes en 2024.

Au-delà des besoins domestiques, l'exploitation de ce potentiel présente un enjeu commercial considérable, d'autant que le miel prend une place croissante dans les recettes d'exportation du pays.

D'après les chiffres du ministère des Ressources naturelles, les ventes tanzaniennes de miel naturel ont bondi de 67,82 % en un an, passant de 951 tonnes (2024) à 1 596 tonnes (2025). Dans le même temps, les recettes ont progressé de 68,4 %, atteignant 19,2 milliards de shillings (7,37 millions \$) sur la période.

N.B

APICULTURE LE MOZAMBIQUE INVESTIT 10 MILLIONS DE DOLLARS POUR SA MODERNISATION

En Afrique, l'apiculture occupe une place essentielle dans l'agriculture et l'aménagement des zones rurales. Pourtant, au Mozambique, cette activité demeure encore secondaire dans l'économie nationale. Les autorités du pays souhaitent désormais la dynamiser en modernisant les équipements de production.

Avec le soutien de la Banque mondiale, le Mozambique entend réunir environ 10 millions de dollars afin de faire décoller sa filière apicole. L'annonce a été faite par Roberto Albino, ministre de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Pêche, le 20 mai dernier, à l'occasion de la Journée mondiale des abeilles, célébrée dans la capitale, Maputo. D'après les informations rapportées par le média local Club of Mozambique, cette somme sera répartie selon deux axes principaux. Le premier volet prévoit un soutien direct aux communautés productrices, sous forme de subventions destinées à l'achat de ruches, d'équipements de protection ainsi qu'à la formation des apiculteurs. Le second volet sera quant à lui consacré au développement de l'agroindustrie apicole, via des prêts concessionnels qui financeront les activités de transformation, de conditionnement, de certification et de transport. Grâce à cette initiative, le gouvernement mozambicain entend à la fois augmenter la production nationale de miel et améliorer la valorisation locale des récoltes. Les chiffres compilés par la FAO montrent en effet que ce pays d'Afrique australe a produit en moyenne 592 tonnes de miel par an entre 2020 et 2024, alors que son potentiel annuel est estimé à environ 3 600 tonnes. Au-delà du manque d'infrastructures modernes, les autorités considèrent également que l'absence de données fiables constitue un frein majeur à l'essor du secteur. Comme l'a déclaré M. Albino : « L'absence de statistiques fiables constitue l'un des principaux obstacles à la croissance du secteur... Nous ne disposons pas de statistiques consolidées sur ce qui se passe dans la chaîne de valeur apicole. »

Selon le ministre, cette carence complique l'élaboration des politiques commerciales ainsi que l'évaluation des besoins réels du pays en importations de miel. Dans ce contexte, Maputo souhaite également renforcer l'organisation et l'enregistrement de tous les acteurs intervenant dans la chaîne de valeur. L'objectif est de poser les bases d'une filière plus structurée, compétitive et durable, capable de répondre à la fois à la demande locale et aux opportunités d'exportation. Le développement de l'apiculture apparaît ainsi comme un levier stratégique pour l'économie rurale et la sécurité alimentaire du Mozambique.

N.B

GUERRE DU GOLFE L'INCERTITUDE PLANE SUR LES NÉGOCIATIONS ENTRE LES USA ET L'IRAN

De nouvelles frappes américaines contre l'Iran restent envisagées alors que les négociations diplomatiques peinent à progresser

Par Karim Akli Daoudi

A lors que des démarches diplomatiques sont toujours en cours, l'administration du président américain Donald Trump se préparerait à engager une nouvelle vague de frappes militaires contre l'Iran, selon plusieurs médias américains citant des sources proches du dossier.

Donald Trump a réuni vendredi les principaux responsables de la sécurité nationale pour examiner les différentes options liées au conflit avec Téhéran. Toutefois, cette rencontre s'est achevée sans décision officielle concernant la suite des opérations, a confié à la chaîne CNN une source informée des discussions.

Le média Axios a également rapporté, en s'appuyant sur des interlocuteurs ayant échangé directement avec le président américain, que ce dernier étudiait sérieusement l'hypothèse de nouvelles frappes contre l'Iran, sauf en cas d'évolution de dernière minute dans les pourparlers diplomatiques.

D'après des proches du président, Donald Trump aurait évoqué l'éventualité d'une ultime interven-



tion militaire d'envergure qu'il considère comme potentiellement « décisive », avant de pouvoir annoncer une victoire et mettre un terme au conflit. Néanmoins, aucune décision définitive n'aurait encore été arrêtée, précise Axios.

Un responsable américain impliqué dans les efforts diplomatiques a décrit les négociations comme étant « difficiles », soulignant que les projets d'accord faisaient quotidiennement l'objet de modifications

et de nouveaux échanges, sans avancée significative, selon la même source.

Plus tard dans la journée, Donald Trump a annulé son déplacement prévu dans son complexe golfique du New Jersey ainsi que sa participation au mariage de son fils aux Bahamas. Le président américain a expliqué vouloir demeurer à Washington en raison de ce qu'il a qualifié de « circonstances liées au gouvernement et à

son amour pour les Etats-Unis d'Amérique ».

« Je pense qu'il est essentiel pour moi de rester à Washington, à la Maison Blanche, durant cette période importante », a écrit Donald Trump sur son réseau social Truth Social.

Vendredi également, la chaîne saoudienne Al Arabiya a affirmé sur les réseaux sociaux qu'une version finale d'un éventuel accord entre Washington et Téhéran, élaboré grâce à une médiation pakistanaise, pourrait être dévoilée dans les prochaines heures.

Selon les informations relayées, le projet d'accord prévoit notamment un cessez-le-feu immédiat, global et sans conditions sur l'ensemble des fronts, un engagement réciproque à ne viser aucune infrastructure militaire, économique ou civile, ainsi que l'arrêt des opérations militaires et de la guerre médiatique.

Par ailleurs, plusieurs sources ont indiqué que des délégations du Qatar et du Pakistan se seraient rendues vendredi à Téhéran afin de contribuer aux efforts visant à mettre fin aux tensions entre les Etats-Unis et l'Iran.

KAD

L'ISSUE DES NÉGOCIATION EST BIEN LOIN, SELON LES IRANIENS

Vendredi, Esmail Baghaei, qui s'exprime au nom de la diplomatie iranienne, a indiqué que les discussions de paix avec Washington n'étaient pas sur le point d'aboutir à une entente.

Devant la télévision publique IRIB, alors que le haut commandement militaire pakistanais et son ministre de l'Intérieur effectuent une visite à Téhéran pour des transmissions bilatérales, M. Baghaei a précisé : « La dynamique diplomatique en marche et la présence de responsables pakistanais de premier plan ne sauraient laisser croire que nous avons franchi un cap décisif. »

« Il serait erroné d'affirmer que nous sommes à deux doigts d'un accord, ce n'est pas forcément le cas », a-t-il ajouté, rappelant que les désaccords entre les deux pays sont « nombreux et profonds » et que les voies diplomatiques exigent du temps.

M. Baghaei a insisté sur le but des pourparlers : mettre un terme aux affrontements sur l'ensemble des théâtres, y compris au Liban. Il a également précisé que le dossier nucléaire iranien n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant.

Il a en outre souligné que la situation dans le détroit d'Ormuz, de même que les frappes américaines contre des bâtiments en lien avec l'Iran, devaient être examinées et débattues.

Vendredi, la chaîne saoudienne Al Arabiya, se fondant sur des sources bien informées, a fait état d'un projet d'accord de paix entre l'Iran et les Etats-Unis qui comporterait neuf articles.

Selon ces mêmes informations, le texte prévoit un cessez-le-feu immédiat, complet et sans condition sur tous les fronts ; des garanties contre les assauts visant des infrastructures militaires, civiles ou économiques ; la suspension des opérations armées ; et l'arrêt de la guerre psychologique médiatique.

La même source ajoute que le projet inclut également le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, la non-ingérence dans les affaires internes, la liberté de circulation maritime dans le golfe Persique, le détroit d'Ormuz et le golfe d'Oman, ainsi que l'établissement d'un dispositif mixte de suivi et de règlement des différends.

KAD

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA LE BILAN S'ALOURDIT À 72.783 MARTYRS ET 172.779 BLESSÉS

L'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza a fait 72.783 martyrs et 172.779 blessés, en majorité des femmes et des enfants, depuis le 7 octobre 2023, selon un nouveau bilan communiqué samedi par les autorités sanitaires palestiniennes.

Les corps de huit martyrs, ainsi que 29 blessés, ont été transférés vers les hôpitaux de Gaza au cours des dernières 24 heures, a indiqué

la même source, notant que de nombreuses victimes se trouvent encore sous les décombres.

Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 11 octobre dernier, 890 Palestiniens sont tombés en martyrs et 2.677 autres ont été blessés, tandis que les corps de 777 martyrs ont été récupérés, a ajouté la même source.

R.I

LIBAN

UNE CASERNE BOMBARDÉE PAR L'ARMÉE SIONISTE DANS LE SUD, UN SOLDAT BLESSÉ

L'armée libanaise a annoncé qu'une frappe de l'armée sioniste avait ciblé, samedi, une caserne dans le sud du pays, blessant un soldat, en violation du cessez-le-feu en vigueur. Un soldat a été blessé à la suite d'une frappe de l'armée sioniste visant une caserne militaire dans la ville de Nabatié, au sud du pays, a indiqué l'armée libanaise dans un communiqué. Plus tôt dans la journée, l'Agence nationale d'information libanaise (ANI) a fait état de raids sionistes sur une douzaine de localités du sud du pays. L'un d'eux a touché une zone agricole, blessant plusieurs travailleurs syriens. La même source a rapporté qu'une frappe a été menée dans la nuit à Sour, toujours dans le sud du pays, à proximité d'un hôpital, causant d'importants dégâts au sein de l'établissement. Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 3.123 martyrs et 9.506 blessés depuis le 2 mars, a annoncé samedi le ministère libanais de la Santé.

R.I

CISJORDANIE OCCUPÉE ALERTE SUR UN RISQUE D'EFFONDREMENT DU SYSTÈME DE SANTÉ

Le ministère palestinien de la Santé a déclaré samedi que le système de santé risque l'effondrement en Cisjordanie occupée, du fait d'une crise financière qui affecte les structures sanitaires, appelant la communauté internationale à intervenir en urgence, rapporte l'agence de presse palestinienne Wafa. Des centaines de médicaments et de consommables biomédicaux ont atteint des niveaux critiques d'épuisement, notamment des médicaments vitaux, des médicaments oncologiques et des médicaments de dialyse, ce qui constitue une menace directe pour la continuité des services de santé, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Il a averti que la poursuite de la crise exacerbe l'état d'épuisement observé dans le secteur de la santé et menace la continuité de la fourniture des soins médicaux de base.

Il a appelé, à cet égard, la communauté internationale à intervenir d'urgence pour assurer l'entrée de médicaments et de fournitures médicales, soulignant que le ciblage des ressources financières du peuple palestinien par l'occupation sioniste constitue une punition collective qui affecte le droit fondamental aux soins et à la vie.

R.I

AUTOMOBILE

STELLANTIS DÉVOILE SON PLAN FASTLANE 2030

Stellantis a dévoilé son plan FaSTLANe 2030, une stratégie qui mise sur la continuité des projets déjà engagés, l'accélération industrielle et une nouvelle hiérarchisation des marques.

Par Yakout Abina

En 2025, Stellantis a traversé sa première crise depuis la création du groupe réunissant 14 marques. La présentation du nouveau plan stratégique, le 21 mai 2026, était donc très attendue pour définir la trajectoire de l'entreprise jusqu'en 2030.

Après la nomination du nouveau patron, Antonio Filosa, en mai 2025, plusieurs décisions semblaient annoncer une rupture avec l'ère Carlos Tavares. Pourtant, le plan stratégique FaSTLANe ne marque pas une transformation radicale : il propose surtout des réorganisations, quelques nouveaux partenariats et des objectifs de croissance jugés peu réalistes, notamment en Europe.

STELLANTIS REDÉFINIT LA HIÉRARCHIE DE SES MARQUES

Avec FaSTLANe 2030, Stellantis abandonne la promesse d'égalité entre ses marques et établit une hiérarchie, avec quatre marques leaders : Jeep et Ram côté américain, Peugeot et Fiat côté européen, et cinq autres reléguées au rang de marques régionales : Chrysler, Dodge, Alfa Romeo, Citroën et Opel.

DS et Lancia, rétrogradées en marques spécialisées, perdent leur autonomie et deviennent des satellites. La marque française DS a été rattachée à Citroën, tandis que la marque italienne Lancia est rattachée à Fiat, au même titre qu'Abarth.

Chrysler, en déclin aux États-Unis, conserve toutefois des nouveautés dans le plan FaSTLANe. En revanche, DS et Lancia sont ignorées, ce qui suscite des inquiétudes. Il convient de souligner qu'en Europe, plus de cinquante lancements sont prévus d'ici quatre ans, toutes motorisations confondues, dont 25 nouveaux modèles et 25 restylages.

STLA One : la plateforme polyvalente

Stellantis a toutefois profité de cette conférence stratégique pour présenter sa nouvelle plateforme tout-en-un : STLA One. Cette plateforme doit remplacer à elle seule pas moins de cinq plateformes du groupe. On retrouve les projets initialement prévus sur STLA Medium et



STLA Small, et elle servira notamment aux futures Peugeot e-208 et Opel Corsa Electric, initialement prévues sur STLA Small (qui ne devait être dédiée qu'aux modèles électriques).

Une autre plateforme dédiée aux petites citadines électriques « E-Car » du segment A est évoquée sans détails précis. Elle devrait notamment accueillir la future Citroën 2 CV électrique, annoncée autour de 15 000 €.

CONTINUITÉ TECHNOLOGIQUE

Stellantis poursuit le développement de ses partenariats pour soutenir ses projets majeurs. Lors de la conférence du 21 mai 2026, trois initiatives ont été mises en avant : STLA Brain, STLA Cockpit et STLA AutoDrive. Ces programmes ne sont pas nouveaux : ils avaient été lancés dans le cadre du plan Dare Forward en 2022, avec un déploiement initial prévu dès 2025. Celui-ci a toutefois été repoussé, d'abord à 2026, puis à 2027.

Sur le plan technologique, FaSTLANe 2030 ne marque donc pas une rupture, mais plutôt l'industrialisation de ces briques technologiques existantes, désormais intégrées à la nouvelle plateforme mondiale. Reste à voir leur impact concret sur les futurs modèles, car quelques surprises sont encore possibles.

OBJECTIF : 24 MOIS POUR LES FUTURS PRODUITS

Après Renault, Stellantis adopte à son tour une stratégie de réduction

des délais industriels. Le plan entérine un objectif ambitieux : accélérer la conception, le lancement et l'amortissement des futurs modèles, dans un contexte où la rapidité est devenue un avantage concurrentiel décisif.

PLUS DE VOLUMES, MOINS DE PRICING POWER

Contrairement à l'ère Carlos Tavares, Stellantis abandonne la stratégie du pricing power et mise sur le retour des volumes de vente, y compris en Europe. Or, ce pari semble risqué car l'image du groupe y est fragilisée et les projections ne tiennent pas compte de toutes les réalités du marché.

Selon les analystes financiers, les marges prévues, entre 3 et 5 %, apparaissent faibles pour un constructeur de cette taille. Cela réduit la capacité de la branche européenne à s'autonomiser et renforce la dépendance vis-à-vis du marché américain, qui captera 60 % des investissements.

Par ailleurs, le plan FaSTLANe 2030 affiche une hausse ambitieuse des revenus, jugée même irréaliste. Il prévoit également 6 milliards d'euros d'économies annuelles d'ici 2028, grâce à une réduction structurelle des coûts.

PARTENARIATS INÉDITS MAIS PAS FORCÉMENT RÉVOLUTIONNAIRES

Stellantis a placé ses partenariats au cœur de sa stratégie lors de la

présentation de FaSTLANe 2030, affichant une grande confiance dans ces alliances. Pourtant, pour les observateurs extérieurs, ce choix n'est pas aussi limpide. Antonio Filosa a insisté sur le fait que ces coopérations ne doivent pas cannibaliser les ventes du groupe.

Le partenaire chinois Leapmotor, déjà solide en Europe, avec une coentreprise pour la production et la distribution, inclut aussi des transferts de technologie, comme le futur SUV Opel de segment C basé sur une plateforme Leapmotor. Son homologue Dongfeng, relance d'une relation ancienne, ouvre la voie à des échanges industriels possibles et à l'optimisation d'usines européennes sous-utilisées. La marque Voyah, positionnée sur le segment D, ambitionne de s'implanter en Europe, mais reste encore marginale.

Et enfin, la collaboration avec le partenaire indien Tata/JLR reste l'alliance la moins claire pour l'instant, qui vise surtout le marché indien et l'Afrique.

Le plan stratégique FaSTLANe 2030 confirme le déplacement du centre de gravité de Stellantis vers les États-Unis. L'Europe apparaît désormais comme un marché incontournable mais complexe, presque perçu comme une contrainte. À l'issue de plusieurs heures de conférence, de nombreuses zones d'ombre subsistent et les réponses concrètes se font attendre. Il faudra probablement patienter quelques semaines avant d'obtenir des précisions tangibles.

Y.A

CLASSEMENT DES IA

QUELLE EST LA PLUS... INTELLIGENTE?

Les différents modèles d'IA auraient un QI supérieur à 130 — mais que vaut vraiment ce chiffre ?

Attribuer un score de QI à un système d'intelligence artificielle : l'idée séduit au premier regard avant de révéler ses failles dès qu'on l'examine sérieusement.

Par Salim Nait Ougelmim

C'est pourtant le pari qu'a fait un nouveau site, AI IQ, en agrégeant les résultats de douze benchmarks publics — ARC-AGI, FrontierMath, GPQA et d'autres — pour les transformer en un score exprimé selon cinq dimensions : abstraction, raisonnement mathématique, programmation, raisonnement critique et raisonnement agentique. Une sixième dimension s'y ajoute, dérivée d'EQ-Bench 3, censée refléter une forme d'intelligence émotionnelle. En ce mois de mai 2026, GPT-5.5 d'OpenAI occupe la première place avec un score estimé à 136, devant Opus 4.7 d'Anthropic (132), Gemini 3.1 Pro de Google (131) et GPT-5.4 (131). Sur l'échelle distincte de TrackingAI, fondée sur le test Mensa Norvège, Grok-4.20 Expert Mode et

GPT-5.4 Pro partagent la tête avec 145.

La courbe temporelle publiée sur le site est saisissante : en octobre 2023, GPT-4-turbo pointait à environ 75. Trente mois plus tard, les meilleurs modèles approchent les 136 points. Soixante points gagnés en deux ans et demi, c'est une progression spectaculaire — mais le resserrement au sommet tempère l'enthousiasme : les cinq premiers modèles ne se séparent que de 7 points (129 à 136 sur AI IQ, 141 à 145 sur Mensa).

La limite de l'exercice n'est pas dans les chiffres eux-mêmes, mais dans ce qu'on prétend qu'ils représentent. Le chercheur Alan D. Thompson, qui évalue les capacités cognitives des IA depuis 2021, recense quatre problèmes que le site ne parvient pas à résoudre. Les tests de QI ont d'abord été conçus pour la cognition humaine, et leurs grilles d'interprétation perdent leur sens dès qu'on les applique à une forme d'intelligence non humaine. Ils sont également normés sur des populations humaines standards, ce qui fragilise statistiquement l'interprétation des scores extrêmes, au-delà de 155 environ, même chez les humains. À cela s'ajoute le fait qu'une IA fonctionne de manière fondamentalement différente : un modèle peut résoudre une équation de mathématiques avancées et

buter sur une tâche de sens commun qu'un enfant de six ans accomplit sans effort. Dernier écueil : AI IQ ne fait pas passer de tests à proprement parler. Il compile des benchmarks existants et les convertit via un algorithme maison — une opération qui revient à exprimer des kilomètres en degrés Celsius. Techniquement faisable, mais le résultat ne signifie pas ce que l'unité laisse entendre.

VentureBeat, le média qui a contribué à faire connaître le site, admet lui-même la difficulté : chaque éditeur publie ses propres évaluations, souvent choisies pour valoriser ses points forts, instaurant une « tour de Babel où personne ne mesure la même chose de la même manière ». Les benchmarks les plus sélectifs — ARC-AGI-2, FrontierMathTier 4, Humanity's Last Exam — commentent d'ailleurs à saturer, signalant que le plafond de mesure se rapproche plus vite que celui des capacités réelles.

Ramener les progrès de l'IA à une échelle de QI a le mérite de les rendre lisibles pour un large public. Mais prendre un score dérivé de benchmarks pour une mesure de l'intelligence, c'est confondre le thermomètre avec la fièvre.

S.N.O

POLLUTION INDUSTRIELLE MONDIALE PANIQUE EN CALIFORNIE APRÈS UNE FUITE DE PRODUITS CHIMIQUES

Une fuite grave de méthacrylate de méthyle dans la banlieue de Los Angeles a forcé l'évacuation de quarante mille personnes. Face au risque imminent d'explosion et de pollution marine, cet incident rappelle la vulnérabilité des zones urbaines face aux risques de l'industrie chimique mondiale.

Par Chaimaa Sadou

L'alerte est maximale en Californie où une course contre la montre s'est engagée pour éviter une catastrophe écologique et humaine. Dans la localité de Garden Grove, comté d'Orange au sud de Los Angeles, une citerne contenant vingt-six mille litres de méthacrylate de méthyle a présenté une fuite majeure. Ce liquide hautement inflammable, utilisé pour fabriquer le plexiglas et des résines, présente un double danger. D'une part, ses émanations toxiques menacent de saturer l'air d'une vaste zone habitée. D'autre part, la concentration des gaz fait peser un danger imminent d'explosion thermique.

Face au péril, le chef de la police locale, Amir El-Farra, a ordonné l'évacuation immédiate d'environ quarante mille résidents. Si aucun blessé n'est à déplorer et que l'origine du sinistre reste inconnue, la tension est palpable. Les secours érigent des barrières de confinement pour empêcher le produit d'atteindre l'océan tout proche, pendant que des milliers d'habitants refusent encore de quitter leur foyer.

Cet incident californien rappelle d'autres catastrophes chimiques liées à des produits inflammables stockés près des villes. L'histoire industrielle montre que lorsque ces réservoirs cèdent, les dégâts humains, environnementaux et économiques se chiffrent en millions de dollars et en vies perdues. Le dan-



ger du méthacrylate de méthyle s'est déjà manifesté. En Europe, plusieurs usines pétrochimiques ont frôlé le pire lors de réactions d'autopolymérisation incontrôlées, le phénomène exact redouté aujourd'hui en Californie, où le produit chauffe, monte en pression et peut faire exploser sa cuve.

En Chine, les explosions de Tianjin le 12 août 2015 illustrent ce risque. Un entrepôt du port contenant du cyanure de sodium et du nitrate d'ammonium a pris feu. Deux déflagrations ont tué 173 personnes, dont 104 pompiers, et détruit plus de 300 bâtiments. Les sols ont été empoisonnés pour des années.

Ce drame chinois n'est pas un cas isolé en Asie. En 2019, une explosion dans une usine chimique de Yancheng, toujours en Chine, a tué 78 personnes et en a blessé plus de 600. Des produits chimiques toxiques se sont déversés dans les

rièbres voisines, privant d'eau potable des milliers d'habitants pendant plusieurs semaines. L'usine fonctionnait avec des autorisations de sécurité périmées. Ce genre de négligence, que l'on retrouve à Tianjin comme à Beyrouth, alimente une même inquiétude : combien de sites dangereux dorment-ils encore au cœur de nos villes ?

Mais aucun accident récent n'a marqué les esprits autant que la catastrophe de Beyrouth, le 4 août 2020. Ce jour-là, 2 750 tonnes de nitrate d'ammonium entreposées pendant six ans dans le port ont explosé. La déflagration, entendue jusqu'à Chypre à plus de 200 kilomètres, a soufflé des quartiers entiers. Bilan : 218 morts, plus de 6 500 blessés et 300 000 personnes sans abri. Contrairement à Garden Grove, aucune évacuation n'avait été ordonnée. Les autorités avaient ignoré les alertes. Les dégâts matériels ont dépassé 3 milliards de dol-

lars. L'explosion a provoqué la démission du gouvernement libanais une semaine plus tard.

Aux États-Unis, la catastrophe ferroviaire d'East Palestine en Ohio, le 3 février 2023, reste dans les mémoires. Le produit en cause était le chlorure de vinyle, autre composant du plastique. Le scénario est proche de Garden Grove : fuite, risque d'explosion et décision de brûler le produit pour éviter le pire. Un nuage toxique de chlorure d'hydrogène s'est formé. Les habitants évacués ont perdu des animaux, les rivières ont vu des milliers de poissons morts et les pertes économiques ont dépassé le milliard de dollars.

La gestion de la fuite actuelle met en lumière le défi de la sécurité industrielle près des villes. Le méthacrylate de méthyle s'enflamme à la moindre étincelle. Ses vapeurs provoquent de graves irritations respiratoires et des vertiges. Cette toxicité pousse les autorités à la fermeté sur les évacuations, car l'inhalation prolongée peut être mortelle.

Au-delà du drame humain, la menace sur le littoral californien est prise très au sérieux. Les barrières de rétention installées par les pompiers visent à éviter une contamination des nappes phréatiques et des écosystèmes marins. Un tel désastre paralyserait l'économie locale et détruirait la faune pour des années. Cet événement rappelle l'urgence de mieux encadrer l'implantation des réservoirs chimiques en périphérie des villes.

La fuite de Garden Grove montre la fragilité de nos infrastructures face aux risques technologiques. Alors que les secours luttent pour maîtriser la situation, l'événement souligne la nécessité de renforcer les contrôles de sécurité. Seule une vigilance accrue évitera que ces réservoirs du quotidien ne se transforment en bombes à retardement.

C.S

RISQUES DE FEUX DE FORÊTS LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION À DJANET

Une campagne de sensibilisation à la prévention et la lutte contre les incendies de forêts et la protection de l'environnement a été organisée par les services de la sûreté de la wilaya de Djanet, dans le cadre des efforts de lutte contre les risques d'incendies en période estivale, a-t-on appris des services précités.

Menée en coordination avec la direction de l'Environnement, les services de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, cette campagne, supervisée par le bureau de communication et le service de l'ordre public de la sûreté de wilaya, vise à sensibiliser les citoyens, notamment les usagers de la route, à travers des sorties de proximité, à la nécessaire prévention du patrimoine naturel, la richesse sylvoicole et l'environnement.

Animée au centre-ville de Djanet, au niveau de barrages de contrôle routier ainsi que de la gare routière, la campagne a ciblé les différentes catégories de la société, dans le but

d'ancrer la culture environnementale sur la préservation de l'environnement et du patrimoine forestier, et d'éviter les comportements anarchiques et d'incivisme à même de provoquer des incendies en période des fortes chaleurs estivales.

Les usagers de la route sont ainsi appelés, à des conseils et orientations, à éviter de jeter les mégots de cigarettes à proximité de zones forestières et les débris et produits inflammables aux abords de routes, en plus de l'entretien des véhicules pour remédier aux éventuelles fuites de carburants et de lubrifiants.

Les services de sécurité ont appelé, à cette occasion, à la vigilance des citoyens, en signalant, via les numéros verts, l'application "Allo-Chorta" et les plateformes numériques, les comportements et accidents susceptibles de menacer le patrimoine forestier.

R. ENV

EPIDÉMIE DE ROUGEOLE PLUS DE 500 MORTS DEPUIS MARS AU BANGLADESH

Le Bangladesh a enregistré plus de 500 décès de la rougeole depuis mars dernier, selon des statistiques du gouvernement publiées samedi, l'une des flambées les plus meurtrières depuis des décennies dans ce pays.

Depuis le 15 mars, 512 enfants sont décédés de la rougeole. Plus de 62.500 infections ont été recensées, d'après les dernières données du ministère de la Santé.

Ces chiffres ont été publiés quelques jours seulement après que le gouvernement a affirmé que l'épidémie était désormais contenue, notant une baisse des cas dans plusieurs zones auparavant fortement touchées.

La rougeole, qui se transmet par la toux et les éternuements, est l'une des maladies les plus contagieuses du monde, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Elle peut toucher des personnes de tout âge, mais elle est plus fréquente chez les enfants, pouvant entraîner des complications comme une encéphalite causant un œdème cérébral ou de graves problèmes respiratoires.

La plupart des cas recensés au cours de l'épidémie en cours au Bangladesh concernent des enfants âgés entre six mois et cinq ans.

Les médecins affirment que nombre d'enfants sont déjà dans un état critique lorsqu'ils sont pris en charge à l'hôpital.

Selon les professionnels de santé, les enfants les plus gravement atteints viennent souvent de familles pauvres, et souffrent de malnutrition. Nombre d'entre eux n'ont pas reçu de vaccination et souffrent d'un système immunitaire affaibli par la malnutrition.

R. ENV

LE RÔLE DU PHARMACIEN PRIMORDIAL DANS LA PRÉVENTION ET L'ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS

Réunis à M'sila à l'occasion du colloque du Hodna de la pharmacie, dont les travaux se sont achevés samedi, les participants ont souligné la nécessité de renforcer la contribution du pharmacien dans l'éducation sanitaire et l'accompagnement thérapeutique des patients.

Par Halim Dardar

Les recommandations formulées lors de cette rencontre ont mis l'accent sur les mutations actuelles du secteur, appelant à faire évoluer la pharmacie classique vers une pharmacie de services proposant des prestations préventives et curatives, au-delà de sa fonction traditionnelle limitée à la délivrance de médicaments.

Les intervenants ont également insisté sur l'importance d'encourager les pharmaciens à poursuivre des formations continues et à s'impliquer davantage dans la recherche scientifique appliquée. Ils ont plaidé pour une prise en compte accrue des protocoles thérapeutiques modernes et des recommandations scientifiques afin de rapprocher davantage les traitements et l'information sanitaire du



citoyen. Le colloque a aussi mis en avant le rôle du pharmacien dans l'accompagnement des malades atteints de cancer et dans le suivi des traitements médicamenteux, notamment à travers le soutien à la

formation dans les thérapies innovantes et les traitements spécifiques aux tumeurs. Les participants ont, en outre, recommandé de renforcer la coordination entre pharmaciens et médecins

afin d'assurer une utilisation optimale des traitements modernes.

Les recommandations ont également porté sur le renforcement du rôle du pharmacien dans le suivi des effets secondaires des traitements, ainsi que dans les actions de sensibilisation, d'accompagnement psychologique et d'orientation sanitaire des patients.

Les participants ont, par ailleurs, souligné l'importance d'un engagement actif dans le cadre du plan national de lutte contre l'obésité et les maladies associées. Ils ont appelé à permettre au pharmacien de jouer pleinement son rôle préventif à travers la sensibilisation nutritionnelle et l'organisation de campagnes nationales menées conjointement par le ministère de la Santé et les pharmaciens pour prévenir l'obésité.

Ce colloque de deux jours, organisé par l'agence Hodna Health Hub en coordination avec la direction de la santé et de la population de la wilaya de M'Sila et l'Ordre des pharmaciens de la région de Sétif, a rassemblé plus de 300 pharmaciens ainsi que 40 laboratoires venus de plusieurs wilayas du pays.

H.D

FLÉAUX SOCIAUX RENFORCER LES CAPACITÉS D'ÉCOUTE POUR MIEUX LUTTER CONTRE EUX

L'Organisation nationale pour la contribution à la préservation des valeurs de la société algérienne a organisé, samedi à Tizi-Ouzou, une rencontre consacrée au développement des mécanismes d'écoute, d'orientation et d'accompagnement dans le cadre des politiques de lutte contre les fléaux sociaux.

Accueillie à la maison de jeunes « Bousserak Fatima », cette initiative visait à renforcer les compétences des intervenants engagés dans les actions de sensibilisation, notamment en matière d'écoute, d'accompagnement et d'orientation

des différentes catégories concernées.

Selon la présidente de l'Organisation, Djouher El Hachemi, la formation des personnels constitue une nécessité afin d'assurer une action efficace face aux défis liés à la mondialisation et à l'apparition de nouveaux phénomènes sociaux contraires aux traditions et aux valeurs de la société algérienne, en particulier à travers l'usage des réseaux sociaux.

Inscrite dans le cadre d'un projet lancé par le ministère de la Jeunesse, cette rencontre a également permis de revenir sur les campagnes et

caravanes de sensibilisation organisées dans plusieurs wilayas du pays. Elle a offert, en outre, un espace d'échange et de concertation entre les différents acteurs du mouvement associatif.

Au terme de cette rencontre de deux jours, une cellule d'écoute, d'orientation et d'accompagnement sera mise en place au sein de la structure hôte. Mme El Hachemi a souligné que cette initiative pourrait être étendue à l'ensemble des infrastructures de jeunesse à travers le territoire national.

H.D

DÉTENTE FAIRE DES RANDONNÉES UN LOISIR BÉNÉFIQUE

Une rencontre de wilaya dédiée aux loisirs et à la marche en milieu forestier a été organisée, samedi dans la forêt de "Sidi M'Barek", dans la commune d'Aouf (wilaya de Mascara), sous le slogan : "Découvrez les paysages naturels enchanteurs de ta wilaya".

Cette manifestation, encadrée par la Direction de la jeunesse et des sports en coordination avec le club sportif "El Jism Essalim" de la commune de Mascara et l'Office des établissements de jeunesse, a réuni plus de 200 jeunes et enfants âgés de 11 à 19 ans, issus des différentes structures de jeunesse de la wilaya.

Les activités, qui se sont déroulées sur une journée, ont inclus une randonnée de 8 km à travers la forêt de Sidi M'Barek, ainsi qu'une sortie pédagogique et écologique permettant de sensibiliser les participants à la diversité végétale et animale de la zone forestière, dans le but de renforcer la conscience environnementale chez les jeunes.

Des mini-tournois d'échecs,

de tennis de table et de jeux intellectuels ont également été organisés, en plus de spectacles de divertissement, d'animation et musicaux, avec la participation de trois troupes artistiques issues des maisons de jeunes de Ghriss, Mascara et Mohammadia.

L'événement a aussi été marqué par une exposition d'activités environnementales présentée par les maisons de jeunes et les complexes sportifs de proximité, comprenant des plants, des maquettes écologiques ainsi qu'une activité de taxidermie de certains oiseaux et animaux sauvages, visant à faire connaître la biodiversité locale.

Selon les organisateurs, cette initiative vise à encourager la pratique de la randonnée en milieu forestier, à promouvoir la culture de la découverte et du tourisme écologique chez les jeunes, ainsi qu'à valoriser les atouts naturels de la forêt de Sidi M'Barek et à créer un espace d'échange et de détente entre les participants.

R.S

A L'OCCASION DE L'AÏD EL-ADHA 9 ABATTOIRS PUBLICS ET PRIVÉS ET 87 VÉTÉRINAIRES MOBILISÉS À BATNA

Neuf abattoirs publics et privés ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement des opérations d'abattage de moutons de l'Aïd El-Adha en plus de 87 vétérinaires pour en assurer le contrôle, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué des services de la wilaya.

Parmi ces neuf abattoirs, deux se trouvent dans la ville de Batna et le reste dans les communes de Barika, de Seriana, de Merouana, d'Ain Djasser, d'Ichemoul, de T'kout et d'Arris, selon le communiqué qui a précisé que des points spéciaux ont été désignés pour la collecte des peaux dans les communes en coordination avec les services de la direction de l'industrie en plus de quatre unités relevant du Holding GETEX des textiles et cuirs pour recevoir et traiter ces peaux à Batna, N'gaous, Ain Djasser et Barika avec fourniture des quantités nécessaires de sel.

L'opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la fête de l'Aïd El-Adha en application des directives du wali, Riadh Benahmed en vue de permettre aux citoyens de passer cette fête religieuse dans les meilleures conditions, selon le communiqué qui a relevé que les services de la wilaya ont mobilisés les moyens humains et d'organisation nécessaires pour assurer la continuité du service public essentiels à travers la wilaya.

A ce propos, le plan de wilaya de permanence arrêté concerne 884 opérateurs économiques des divers secteurs en vue de garantir la régularité de l'approvisionnement en produits de large consommation et la continuité des services commerciaux durant les jours de cette fête religieuse avec la réquisition de 56 agents de contrôle pour veiller au respect du système de permanence, selon le même document.

L'application "Mourafik com" a été activée pour permettre aux citoyens de connaître la liste des commerçants et opérateurs permanenciers.

Le communiqué a également fait état d'un programme spécial pour assurer les services de transport public de voyageurs sur les diverses lignes urbaines et intercommunales en bus et par taxis avec la désignation d'équipes de suivi du bon déroulement des services.

R.S

JUDO

LES JUNIORS ALGÉRIENS DOMINENT L'OPEN AFRICAIN D'ALGER

Avec onze médailles d'or sur treize possibles, les sélections nationales juniors ont largement surclassé leurs adversaires.

Par Hamida Indja

Les sélections algériennes juniors de judo ont dominé l'Open africain d'Alger en remportant onze médailles d'or sur treize possibles. Le pays hôte s'impose ainsi comme la nation la mieux représentée de cette compétition internationale. Les épreuves se poursuivront samedi avec l'entrée en lice des cadets sur le tatami de la Coupole, avant de se clôturer dimanche avec les très attendus combats de la catégorie seniors.

Les sélections algériennes juniors de judo ont largement dominé le tournoi international Open africain d'Alger, disputé vendredi à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf, en remportant la majorité des médailles et des premières places, aussi bien chez les garçons que chez les filles.

Sur les treize titres mis en jeu lors de cette compétition, les judokas algériens ont décroché onze médailles d'or. Les deux autres titres sont revenus aux Tunisiens Narjess Haddeji dans la catégorie des moins de 48 kg et Adem Landolsi chez les moins de 100 kg. Des athlètes venus d'Arabie saoudite et de Côte d'Ivoire ont également remporté quelques médailles d'argent



et de bronze.

Six pays ont participé à ce tournoi réservé à la catégorie juniors : l'Algérie, la Côte d'Ivoire, la Tunisie, le Sénégal, la Roumanie et l'Arabie saoudite.

L'Algérie était le pays le plus représenté dans la catégorie juniors avec 63 judokas engagés, dont 42 garçons et 21 filles, tandis que les autres délégations étaient compo-

sées d'un nombre beaucoup plus réduit d'athlètes.

Les compétitions de cet Open africain d'Alger se poursuivront samedi avec l'entrée en lice de la catégorie des cadets, avant de laisser place aux seniors qui disputeront leurs épreuves dimanche.

Chez les cadets, 111 judokas représentant huit pays ont confirmé leur participation, dont 100 Algé-

riens répartis entre 64 garçons et 36 filles, ce qui fait encore de l'Algérie la délégation la plus importante.

Enfin, dans la catégorie des seniors également, l'Algérie sera la nation la plus représentée avec 89 athlètes, dont 58 hommes et 31 femmes, sur un total de 123 judokas issus de 14 pays différents.

H I

KARATÉ-DO

SAMIR SLIMANI NOMMÉ DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

La Fédération algérienne de karaté-do a annoncé, samedi sur ses réseaux sociaux, la nomination de Samir Slimani au poste de Directeur technique national (DTN).

Cette désignation intervient "au regard de ses compétences scientifiques, de sa riche expérience de terrain et de son parcours marqué par de nombreux succès aux niveaux national et international, aussi bien en tant qu'athlète qu'en qualité d'entraîneur national", précise la même source.

La fédération souligne que cette nomination s'inscrit dans le cadre de sa stratégie visant à renforcer le travail technique et sportif, en s'appuyant sur des compétences nationales qualifiées sur les plans académique et pratique, afin de développer les sélections nationales et former une nouvelle génération de champions capables de représenter dignement les couleurs natio-

nales dans les différentes compétitions continentales et internationales.

Titulaire d'une licence en éducation physique et sportive, Samir Slimani est également conseiller en théorie et méthodologie de l'entraînement sportif, spécialité karaté-do, ainsi que conseiller principal des sports à l'Office du complexe olympique de la wilaya d'Alger.

Sur le plan sportif, il a débuté la pratique du karaté-do en 1987 au sein du club JSM Chéraga et fait partie de l'élite nationale depuis 1999. Ceinture noire 6e Dan, il a remporté plusieurs titres de champion d'Algérie dans la spécialité kata, dans différentes catégories d'âge, en plus de nombreuses consécration nationales entre 1994 et 2007.

Au cours de sa carrière technique et administrative, Samir Slimani a notamment occupé les fonctions de directeur des jeunes talents à la Fé-

dération algérienne de karaté-do, entraîneur de karaté au lycée national sportif, ainsi que directeur technique dans plusieurs clubs algériens.

En tant qu'entraîneur national, il a contribué à plusieurs performances internationales du karaté algérien, dont un titre mondial chez les jeunes au Chili en 2019, des résultats remarquables lors des championnats d'Afrique en 2020, des médailles aux championnats méditerranéens en Turquie en 2019. Il a également été vice-champion des Jeux islamiques en Indonésie.

A cette occasion, le président de la Fédération algérienne de karaté-do et les membres du bureau exécutif ont adressé leurs félicitations à Samir Slimani, lui souhaitant "plein succès dans ses nouvelles fonctions et davantage de réussites au service du karaté algérien".

R.S

SEMI-MARATHON NATIONAL « MINA »

ZAHREDDINE BOUKHARI ET ROKAYA KHALDI COURONNÉS

Les athlètes Zahreddine Boukhari (Oran) et Rokaya Khaldi (Tiaret) ont remporté, samedi à Relizane, la quatrième édition du semi-marathon national "Mina", disputée avec la participation de 550 athlètes représentant 12 wilayas du pays. Chez les hommes, la deuxième place est revenue à Abdelkader Meskak (Mascara), suivi d'Okba Abdi (Tiaret) qui complète le podium. Chez les dames, Amina Ziani (Oran) s'est classée deuxième, tandis que la troisième place est revenue à Nour El Houa Benkhalfallah, également de la wilaya d'Oran.

Les participants ont parcouru une distance de 12 km, avec un départ donné au complexe sportif "Zougari Tahar", en passant par les avenues "Mohamed Khe-misti" et "Armée de Libération Nationale", en plein centre-ville de Relizane, avant de revenir au point de départ. Le secrétaire général de la wilaya de Relizane, Degha Laribi, accompagné des autorités locales et de la famille sportive, a donné le coup d'envoi de la compétition et présidé la cérémonie de remise des distinctions aux vainqueurs, lors de cette manifestation organisée par la Direction

de la jeunesse et des sports, en coordination avec la Ligue de wilaya d'athlétisme et la Ligue du sport pour tous.

Le président de la Ligue de wilaya d'athlétisme, Mohamed Chebboub, a indiqué que cette compétition vise à encourager la pratique des courses sur route, à promouvoir le sport chez les jeunes et à détecter les talents à travers le pays.

De son côté, le chef du service de l'éducation physique et sportive à la Direction de la jeunesse et des sports, Mustapha Belkeraa, a souligné que cette manifestation contribue à renforcer l'esprit de compétition et à promouvoir la course à pied comme activité saine et préventive contre les fléaux sociaux.

En marge de l'événement, des journées portes ouvertes ont été organisées au complexe sportif "Zougari Tahar" autour de la sensibilisation aux dangers de la drogue et aux risques liés à la saison estivale, avec la participation de plusieurs secteurs et associations locales.

La manifestation s'est clôturée par la remise de médailles et de récompenses financières aux lauréats dans les différentes catégories.

R.S

ATHLÉTISME/JAVELOT RECORD DU MONDE U20 POUR LA CHINOISE YAN ZIYI À XIAMEN

La Chinoise Yan Ziyi a pulvérisé son propre record du monde des moins de 20 ans du javelot féminin en remportant samedi le concours de la deuxième étape de la Ligue de Diamant à Xiamen (Chine) avec un jet à 71,74 mètres, soit la deuxième meilleure performance de tous les temps.

Yan, qui a fêté ses 18 ans vendredi, avait battu pour la première fois le record du monde des moins de 20 ans alors qu'elle était âgée de seulement 15 ans en avril 2024, avant de le porter ensuite en août 2025 à 65,89 m.

Avec cette marque améliorée de presque six mètres, qui constitue le nouveau record d'Asie, elle se rapproche très près du record du monde détenu depuis 2008 par la Tchèque Barbora Spotakova (72,28 m).

Sur le 400 m, le Botswanaïse Busang Collen Kebinatshipi a décroché avec la manière en 43.92 sa première victoire en Ligue de Diamant.

Le champion du monde du tour de piste, âgé de 22 ans, a devancé le Zambien Muzala Samukonga (44.04) et le Sud-Africain Zakithi Nene (44.40).

Jusqu'à présent, Kebinatshipi n'avait pas fait mieux que troisième en six apparitions sur le circuit en 2025.

Cette saison, il a par ailleurs signé deux fois sur 100m un temps de 9.89, en altitude chez lui à Gaborone, pour établir la meilleure performance mondiale de l'année sur la distance.

R.S

ARTS PLASTIQUES

LE MAMO REÇOIT UN DON IMPORTANT D'UN ARTISTE

Le Musée public national d'art moderne et contemporain d'Oran "MAMO" a bénéficié récemment d'une importante donation constituée de 94 sculptures et de 11 tableaux signés par l'artiste plasticien Abdelkader Agad, a-t-on appris samedi auprès de cette institution culturelle.

Par Yousra Dali

Dans une déclaration à l'APS, le directeur du musée, Djamel-Edine Barka, a précisé que cette collection offerte par Abdelkader Agad, natif de la wilaya de Mostaganem et installé actuellement en Allemagne, vient renforcer le fonds permanent des œuvres artistiques du musée. Il a souligné que ces créations se distinguent par leur forte dimension esthétique ainsi que par leur grande valeur artistique.

Le même responsable a indiqué que cette contribution représente



l'opération de donation la plus importante enregistrée par le musée depuis son ouverture en 2017. Selon lui,

cette initiative permettra de préserver l'héritage artistique de ce créateur et d'en assurer la transmission aux gé-

nération futures à travers le musée "MAMO", qui a déjà accueilli auparavant plusieurs dons d'œuvres réalisées par des artistes plasticiens de renom.

Dans le cadre de l'hommage consacré à Abdelkader Agad, M. Barka a également annoncé la préparation d'un documentaire retraçant son parcours artistique, notamment son travail dans la sculpture sur marbre. Un espace permanent devrait aussi être aménagé afin d'exposer cette donation selon une scénographie spécialement pensée pour les sculptures contemporaines, offrant ainsi au public l'occasion de découvrir l'univers de l'artiste et les différentes étapes de son cheminement créatif.

Né en 1938 à Relizane, Abdelkader Agad compte parmi les figures marquantes de la scène artistique algérienne. Ses œuvres ont été présentées à de nombreuses reprises aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

Y.D

JEUNESSE ET CRÉATIVITÉ COUP D'ENVOI DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE ROBOTIQUE ET DE PROGRAMMATION



Le coup d'envoi du championnat national de robotique et de programmation a été donné, samedi, dans la salle omnisports du complexe olympique 8-Mai 1945 à Sétif, avec la participation de 210 jeunes venus de 15 wilayas.

La présidente de l'association locale "Génération technologie", Fatima Dilmi, a indiqué dans une déclaration à l'APS, que cette compétition est organisée par l'association en partenariat avec la direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) et l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) à l'occasion de la commémoration du 81e anniversaire des Massacres du 8 mai 1945 et de la journée de l'Etudiant (le 19 mai de chaque année) sous le slogan "Sang d'hier, innovations d'aujourd'hui".

M^{me} Dilmi a indiqué que les concurrents, âgés entre 7 et 23 ans, sont affiliés à des clubs, associations et institutions scientifiques des wilayas de Bordj Bou Arreridj, d'El Tarf, de Touggourt, d'Annaba, de Médéa, d'Alger, de Bouira, de Guelma, de Tizi Ouzou, de Blida, de M'sila, de

Batna, de Khenchela, de Skikda et de Sétif.

Les participants s'affronteront dans 4 challenges, en l'occurrence "Robot footballeur", "Labyrinthe et suivi de ligne", "Innovation" et "Table de précision", ainsi qu'une série de défis inspirés de l'histoire de la révolution algérienne.

Selon la présidente de l'association organisatrice, cet événement vise à encourager les enfants et les jeunes à pénétrer l'univers de la robotique et de la programmation, à développer chez eux l'esprit de compétition, le travail d'équipe et l'innovation dans une ambiance éducative et divertissante reflétant les capacités des talents algériens émergents, tout en rendant hommage aux sacrifices d'hier qui ont forgé une génération croyante en la science, la créativité et la technologie en tant que piliers de la construction de la nouvelle Algérie.

R.C

MUSIQUE ANDALOUSE

L'ASSOCIATION "EL FEN EL ACIL" DE KOLÉA ANIME UN CONCERT À ALGER

L'association culturelle de musique andalouse, "El Fen El Acil" de Koléa, a animé, jeudi soir à Alger, un concert de chants du terroir, rappelant la profondeur culturelle et historique millénaire du patrimoine poétique et musical algérien, ainsi que le génie créatif qui habite cette musique savante, à travers la virtuosité de ses instrumentistes. Accueillie à l'Auditorium du palais de la Culture Moufidi-Zakaria sous l'égide du Ministère de la Culture et des Arts, la trentaine d'instrumentistes dont une dizaine de musiciennes, sous la direction de Mohamed Benladjreb à la mandoline, a remonté l'histoire, enchantant l'assistance avec les merveilles du "tarab andalou authentique" dans des atmosphères empreintes de convivialité. Les héritiers du Maître Brahim Benladjreb, à l'origine de la création de cette association, ont choisi de remettre au goût du jour, des pièces rares issues de la tradition musicale dite "En'Nouba El Mefkouda" (la nouba égarée) ou "Noubet El Djad", témoignant d'un héritage culturel et historique millénaire. Dans leurs accoutrements traditionnels de haute couture et leurs costumes, les instrumentistes de tous âges, ont donné du plaisir au public, avec un programme prolifique présenté en deux parties. Ainsi, l'ensemble a brillamment rendu dans le mode Zidène, entre autres pièces, "Ya maâdan el asrar", "Adjal ma youdhkar", "Saâd alladhi zara el habib", "Mata yadjoud bil'wissal", "Saâfouni lan'zour zine el milah", "Ya R'soul Allah Djahek âdim", "Ya kouma sallou âla habibi" et "Liyyam âadet mawasssem". Le chant empreint de justesse dans les voix présentes et étoffées d'Ahmed Medaouer, Yassine Tebbiche et Yacine Cherchar et dans celles cristallines aux tessitures larges de, Maria Zier et Aya Chikh Baelhadj, ont enchanté le public qui a longtemps applaudi chaque prestation. D'un autre côté, la grande qualité de la prestation dans sa globalité, notamment la virtuosité à l'instrument lors de l'interprétation des istikhbars de, Nassim Tamazouzt au piano, Nabil Bouguerra et sofiane Zeroual aux violons, Yousri khelifi, Mohamed Kisserli et Redouane Ferhad aux ouds, ainsi que Mohamed Benladjrab à la mandoline ont donné de la hauteur au spectacle, laissant opérer la rigueur académique, le sérieux et le professionnalisme régnant dans l'association. D'autres pièces dans le genre Aroubi, et quelques kh'lasset exécutés dans le mode Raml El Maya, ont orné le silence de la deuxième partie de ce récital, pour conclure avec les applaudissements et les youyoux nourris du public qui a savouré tous les moments de ce récital dans la délectation. Fondée en 1998, l'association El Fen El Acile se fixe pour objectif la "défense, la sauvegarde, la promotion et la transmission du patrimoine musical andalou et de cet héritage millénaire aux générations futures", a indiqué le président de l'association El Fen El Acil, Mohamed Kisserli. L'enseignant, chercheur et chef d'orchestre Brahim Benladjreb (1947- 2016), artisan de ce précieux héritage, a pendant près de deux décennies, récupéré et transcrit de nombreux "mouachahât" et "azjal" (pluriel de Zajel, poésie traditionnelle hautement lyrique). Ce travail colossal de récupération et de préservation de tout un pan du patrimoine musical algérien, a été rassemblé dans un genre musical dit, "El Djad", considéré comme un "prolongement naturel à la nouba classique", mais avec des textes qui "tiraient vers le madih", peut-on lire dans le document de présentation du spectacle. Le regretté maître a consacré ses recherches dans un livre intitulé, "Recueil des +Azjal+ et des +Mouachahat+ dans le genre d'El Djad et du R'Haoui", dont la sortie, à titre posthume, "est imminente", selon son fils, le maestro Mohamed Benladjreb. Plusieurs fois primée, l'association culturelle El Fen El Acil, a notamment obtenu les premiers prix aux Festivals du, Hawzi de Tlemcen (2008), de la Nouba Andalouse de Blida (2012), et de la musique Sanâa de Mila (2022).

R.C

SUR LE GÉNOCIDE À GHAZA

« J'ACCUSE UN RÉGIME, ET CEUX QUI L'ARMENT »

(1^{re} PARTIE)

Réquisitoire contre la doctrine de l'État israélien et l'impunité que lui concède l'Occident. Op-ed — mai 2026

Par Laala Bechetoula
In mondialisation.ca

« C'est une famine que nous aurions pu éviter »

— Tom Fletcher, Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, 22 août 2025

Il y a, dans la scène du 19 mai 2026, quelque chose que l'histoire retiendra — non comme une bavure, mais comme un aveu. Au port d'Ashdod, Itamar Ben-Gvir, ministre israélien de la Sécurité nationale, se filme lui-même. Autour de lui, quatre cent trente militants humanitaires agenouillés, mains liées dans le dos, têtes contre le bitume. Ces hommes et ces femmes venaient de quarante-quatre pays et naviguaient vers Gaza avec de la nourriture. Ils ont été interceptés en haute mer — dans les eaux internationales. Ben-Gvir brandit un drapeau. Une femme, l'Irlandaise Catríona Graham, ose crier « Free Palestine ». Deux gardes lui plaquent la tête au sol. Le ministre sourit à l'objectif : « Bienvenue en Israël. Nous sommes les propriétaires ici. C'est ainsi que les choses doivent être. » Puis il diffuse la vidéo lui-même.[1]

Ce geste — non pas l'abus, mais sa publication revendiquée — est le point de départ de ce réquisitoire. Un homme qui filme sa propre cruauté et la donne au monde ne craint rien : il sait qu'aucune conséquence réelle ne viendra. Cette certitude a un nom : l'impunité. Et l'impunité a des fournisseurs.

Disons-le d'emblée : il ne s'agit pas ici de juger un peuple, une foi ou une civilisation. Les peuples ne sont pas des régimes, et la critique d'un État n'est pas la haine de ses habitants. Ce réquisitoire accuse des actes, des décisions, des noms et des chiffres. Il n'a besoin d'aucune insulte. Les pièces suffisent.

LES TÉMOIGNAGES

Commençons par les corps. Les avocats d'Adalah — l'organisation israélienne de défense des droits arabes — ont recueilli, dans la nuit du 20 mai, les déclarations de centaines de détenus à Ashdod. Leurs rapports font état de violence à grande échelle, d'abus sexuels et de tourments psychologiques avant le transfert vers la prison de Ketziot dans le Néguev [2]. Miriam Azem, porte-parole d'Adalah, cite des balles en caoutchouc, des humiliations organisées, du harcèlement sexuel — et un militant contraint de courir nu sous les rires des gardes. Au moins trois personnes ont été hospitalisées.

Ces voix ne sont pas isolées dans le temps. Lors d'une flottille précédente, en octobre 2025, le journaliste italien Saverio Tommasi décrivait des militants traités « comme des singes », privés de médicaments [3]. Son confrère Lorenzo D'Agostino mentionnait des chiens d'intimidation, des visées laser pointées sur les prisonniers, et ses affaires personnelles « volées par les Israéliens ». L'ancienne maire de Barcelone Ada Colau parlait d'une « prison de haute sécurité où n'existait aucun État de droit ».

Remontons encore. En 2010, sur le Mavi Marmara, dix membres de la première flottille furent tués par des commandos israéliens [4]. Aucun responsable ne fut jamais jugé. La séquence se répète en 2025, en mai



2026 : flottille, interception, abus, déportation, impunité. Ce n'est pas une répétition accidentelle. C'est une méthode.

II. LA FAMINE COMME ARME

Le 22 août 2025, Tom Fletcher, Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU, déclare officiellement la famine dans le gouvernorat de Gaza. Ses mots sont chirurgicaux : « C'est une famine que nous aurions pu éviter si on nous l'avait permis. La nourriture s'accumule aux frontières en raison de l'obstruction systématique d'Israël. » [5] Obstruction systématique : le mot est de l'ONU.

Les chiffres des agences onusiennes sont d'une précision qui glace. Un enfant sur cinq à Gaza souffre de malnutrition aiguë sévère, selon l'UNICEF [6]. Au 30 août, le ministère gazaoui de la Santé dénombrait 332 morts de faim, dont 124 enfants [7]. Le PAM et les autres agences disposaient pourtant, à ce moment-là, de suffisamment de vivres pour nourrir l'ensemble des 2,1 millions d'habitants pendant au moins trois mois. La nourriture existait. On ne l'a pas laissée entrer.

Organiser la famine d'une population civile en bloquant une aide disponible : le droit international a un nom pour cela. L'article 8(2)(b)(xxv) du Statut de Rome de la Cour pénale internationale classe parmi les crimes de guerre « le fait d'affamer intentionnellement des civils comme méthode de guerre » [8]. Ces procédures sont en cours. Le verdict judiciaire viendra.

III. L'ARGENT ET LE VETO

Selon le Council on Foreign Relations [9], les États-Unis ont octroyé au moins 16 à 18 milliards de dollars d'aide militaire directe depuis le 7 octobre 2023 : obus de char, bombes, roquettes, défense antimissile. Quarante-vingt-dix mille tonnes d'armement. Le Center for International Policy résumait froidement [10] : « Israël a employé à plusieurs reprises ces armes subventionnées par les États-Unis pour commettre de graves atrocités en violation du droit américain et international. » Ce n'est pas un pamphlet qui l'écrit : c'est un centre d'analyse basé à Washington.

À l'argent s'ajoute le bouclier diplo-

matique. Les États-Unis ont opposé six véto depuis octobre 2023 aux résolutions de cessez-le-feu [11]. En septembre 2025, quatorze membres du Conseil réclamaient l'arrêt des combats, la levée des restrictions humanitaires, le retour des otages. Washington, seul, a bloqué. Un État dont la guerre résiste à l'injonction de l'ensemble de la communauté internationale n'agit pas seul : il agit au nom de ce qui le protège.

Quant à l'Europe : elle a convoqué des ambassadeurs après la vidéo d'Ashdod. Aucun contrat d'armement n'a été suspendu. Convoquer un ambassadeur après avoir livré les bombes, c'est déplorer la fumée tout en vendant l'allumette.

IV. L'AVEU DE L'ACCUSÉ

La pièce la plus accablante n'est pas apportée par les accusateurs : elle est prononcée par l'accusé. En janvier 2026, dans un entretien à The Economist, Netanyahu affirmait qu'Israël menait une bataille pour défendre « toute la civilisation occidentale » contre des « forces fanatiques » [12]. Lorsqu'un chef de gouvernement se proclame rempart de l'Occident, il désigne sa propre fonction : un poste avancé n'agit jamais pour son seul compte. La cruauté d'Ashdod et la famine de Gaza sont, de l'aveu même de leur commanditaire politique, accomplies au nom d'un ordre plus vaste.

L'indignation occidentale l'a confirmé sans le vouloir. L'ambassadeur américain Mike Huckabee, après la vidéo d'Ashdod, écrivait : « la flottille était une opération stupide, mais Ben-Gvir a trahi la dignité de sa nation ». Relisez : le scandale est l'image abîmée, jamais la souffrance des militants. Netanyahu a ordonné la déportation « aussi vite que possible » — pour éteindre l'incendie médiatique. La crise était de communication, pas de conscience.

V. LA LONGUE DURÉE ET LA LOI

On objectera : un ministre, une vidéo. Le dossier répond par la durée et par les textes. En 1953, l'Unité 101 du major Ariel Sharon attaque Qibya : soixante-neuf civils tués, en majorité des femmes et des enfants, écrasés sous des maisons dynamitées [13]. Sharon sera Premier ministre un

demi-siècle plus tard.

En 1956, la veille de la guerre de Suez, la police des frontières abat à Kafr Qassem quarante-huit civils — dont vingt-trois enfants — qui ignorent le couvre-feu [14, 15]. Le tribunal militaire israélien condamne huit officiers ; les peines sont soldées avant 1960. La doctrine de l'« ordre manifestement illégal » naît de ce procès. Elle n'a jamais été appliquée systématiquement.

En 1982, à Sabra et Chatila, des miliciens phalangistes liés à Israël massacrent entre 1 300 et 3 500 civils en quarante heures, sous le contrôle militaire israélien du périmètre [16, 17]. La commission Kahan — nommée par Israël, présidée par le président de la Cour suprême — reconnut une « responsabilité indirecte » et exigea la révocation de Sharon. Il ne fut jamais jugé. Il devint Premier ministre. L'impunité n'humilie pas les hommes qui la reçoivent : elle les élève.

Aujourd'hui, la loi de 2026 portée par Ben-Gvir autorise la peine de mort pour des Palestiniens reconnus coupables d'avoir tué des Israéliens — mais non l'inverse [18]. Il y a un mot pour une loi qui crée deux catégories d'humanité devant la mort.

VI. CE QUE L'HONNÉTÉTÉ INTELLECTUELLE OBLIGE À DIRE

Un réquisitoire qui veut durer ne choisit pas ses pièces : il les affronte toutes. Israël a une presse libre — Haaretz, +972 Magazine — qui publie contre son propre gouvernement. Adalah, dont nous tirons nos témoignages, est une organisation israélienne. En 1982, quatre cent mille Israéliens ont manifesté à Tel-Aviv pour exiger une enquête sur Sabra et Chatila. Ces contre-pouvoirs ont existé.

La thèse n'est donc pas qu'Israël serait identique à lui-même depuis 1948 : ce serait faux. La thèse est plus sévère : les dignes intérieures cèdent. La commission Kahan n'aurait pas laissé passer la vidéo d'Ashdod. Le gouvernement de 2026, lui, s'en est indigné par communiqué et passé à autre chose. Qu'un homme jadis condamné pour soutien à un groupe terroriste juif interdît soit aujourd'hui ministre et légifère sur la vie et la mort : voilà l'échelle du recul.

L.B (À SUIVRE...)

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LES PONTS DE CONSTANTINE



Surpris de me retrouver ? M'auriez-vous fait partir au diable vauvert ? Pourtant, depuis le temps que vous me connaissez, vous devriez être au fait de mes habitudes.

Je prends toujours des vacances en été, pour revenir sitôt les premières pluies de l'automne. Je vais même vous surprendre en vous apprenant qu'autrefois, je ne prenais jamais de repos. Je m'ébaudissais alors de voir s'ébattre les embarcations ici même. Je vous devine incroyables et cela m'offense. Si vous ne me croyez pas, peut-être ajouteriez-vous foi, à ce qu'a relaté un des vôtres, un certain El Bekri. Mais, passons, à mon âge on sait être indulgent à l'égard de la jeunesse et de ses travers.

Si je comprends bien, vous souhaiteriez que je vous parle des ponts de celle-là, là haut, Constantine. Ah ! Ces ponts ! Ne vous en aurait-on pas assez rebattus les oreilles ? « Ponts-ci, ponts-là », les ciceroni n'ont que cela à la bouche ! Décidément je ne comprendrais jamais les hommes, qui au lieu de s'attacher à la pérennité, ne s'occupent que de l'éphémère. Car qu'est ce qu'un pont ? Sinon un précaire passage, par-dessus une contrariété ; Est qu'est ce que cela devant le temps ?

Ce dernier ne m'est point inconnu, pour l'avoir pour compagnon depuis, excusez du barbarisme, le néo-pléistocène et ce rien qu'en ces lieux, qu'il m'est fort aise de voir vous plaire. Ne croyez surtout pas que je sois jaloux, disposerais-je de raisons suffisantes, pour l'être, que je ne le pourrais point. J'étais ici avant les ponts, je serai encore là après eux. Ils peuvent bien aujourd'hui me dominer du haut de leur superbe, oublient-ils que c'est grâce à moi, qu'occasion leur est of-

ferte d'exister, l'abîme de leur contingence, j'en suis le maître d'œuvre !

Enfin, à votre guise, qu'il ne soit pas dit qu'on essuie rebuffade de mon fait. Mais vous me le permettrez et pour ne point nous égarer, je ne m'en tiendrais qu'aux ponts contemporains.

Il y a d'abord l'aîné, le bourgeois, bien établi et imbu de son importance, le pont d'El-Kantara, vous me passerez ce bilingue pléonasmie, emprunté à vos usages idiomatiques. Ce pont, en vertu du droit d'aînesse a disposé de l'héritage de ses deux aïeux, le romain et le turc. Je sais que tout cela fait très « cosmopolitain », comme on disait avant, mais que voulez-vous, on ne choisit pas ses ancêtres, pas plus que ses ponts d'ailleurs. Son aïeul romain, devait être né aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Quant au turc, il vécut entre 1792 (voyant le jour sous Salah-Bey, celui-là même que pleure la belle chanson) et 1857, à cette date il périt, écrasé de chagrin et par un régiment d'infanterie d'une armée arrivée dans la contrée vers 1837.

Ici, laissez-moi vous confier, en farcissure de mon propos, pour emprunter aux Pensées, que si j'ai pu connaître beaucoup de gens, depuis les temps immémoriaux ou, si vous préférez, depuis le néolithique, je ne me suis attaché qu'aux enfants du pays et, dès lors, qu'ils ont adopté le croissant comme étendard, dusse-t-il être le Pendon de Las Navas, il a été mien aussi.

C'est vous dire, que je n'ai pas du tout apprécié ces soldats venus du nord, me toisant, me trouvant trop modeste à leur goût, ils osaient même des comparaisons à mon désavantage !

Mais revenons au pont d'El-Kantara, long de 127,5 mètres, large de 13, s'élevant à 125, il est né en 1863.

Je ne l'aime pas ce pont, d'abord il est trop arrogant, ensuite il me fait ombrage, juste au moment où je me prépare à rencontrer les voûtes de travertin, que vous voyez là, des amies de longue date. Vous me concéderez, qu'en la circonstance, j'ai besoin de la lumière pour être à mon avantage, non d'un voyeur. Oui, car derrière la respectabilité à barbichette de ce pont d'El-Kantara (grassement prononcé), se cachent les mœurs les plus dissolues. Le gremlin, comme tous ceux de son espèce, adore s'encanailler. Allez, allez donc voir, côté gare, toutes ces bouteilles vides de mauvais vin. Si ce n'est pas malheureux, ça se dit noble - en fait, il acheté son titre sous le second empire - et ça se saoule à la piquette.

Ce n'est point comme Sidi-Rached, un pont solide, sain, qui ne rechigne nullement à la tâche, plein de gouaille, adopté par le populaire, mascotte du vieux club sportif de la cité, le C.S.C. Le pont de Sidi-Rached est né en 1912, c'est un viaduc impressionnant, qui compte vingt-sept arches, dont l'une de 70 mètres, enjambe allègrement le vide. Pour une longueur de 447 mètres, il est large de 12. Il a ses racines plantées dans la vieille ville, près du sépulcre de son saint patron Sidi-Rached, dont a il toujours mérité du nom et de la bénédiction. Ce n'est pas comme ce « m'tourni » d'El-Kantara, qui aurait préféré, j'en pouffe, s'appeler Napoléon III.

Et puis, il y a Dieudonné, fin et racé. Le pont suspendu. Beau et élégant, c'est un séducteur né. Depuis 1912, il éblouit tous ceux qui l'approchent. Sa silhouette avantageuse se profile idéalement sur l'azur, tel « un prince des nuées », qui jamais ne toucha sol. On ne lui reproche qu'une expression malheureuse : « je ne me permettrai jamais de frayer avec la

populace », dont il aura fait une règle de vie. Mais, que voulez-vous, on ne lui en tient pas rigueur, nous autres roturiers, sommes toujours fascinés par l'éclat de l'aristocratie. Et puis, il est si haut à 175 mètres ! Quand on traverse ses 160 mètres, on ne le fait que respectueusement, craintivement, subrepticement. tant son port altier en impose.

Enfin, il y a le plus jeune, né en 1925, appelé communément pont de l'Ascenseur, qui n'a jamais voulu grandir, jamais voulu être comme les autres. Fragile et marginal, on ne l'emprunt qu'à pied. Poète, il est d'un romantisme exacerbé. Passionné, il est parfois violent. Il faut l'avoir vu trembler comme feuille les jours de désespoir, quand le vent hurle à la mort. Tour à tour joyeux ou mélancolique, il est imprévisible. On ne m'enlèvera pas de la tête que ce petiot est amoureux ! Filiforme, il suspend ses 125 mètres sur une hauteur de 116.

Voilà donc les ponts de Constantine, auxquels il vous faudrait adjoindre le petit pont du gué des troupeaux, dont je n'aime pas (vade retro !) le nom français, et celui des Chutes, où comme son nom l'indique, je chute. J'en profite pour rendre hommage à celle de Camus, bien que je ne sois ni juge ni pénitent et à celui-là d'un plat pays qui n'est pas le mien, bien qu'on fasse tous celui là qu'on attend quelque part, mais qu'on n'attend pas. Mes éparses impressions, auront répondu, un tant soit peu, j'ose l'espérer, à votre attente. Vous daignerez m'excuser maintenant, car à l'approche de l'hiver, moult taches m'attendent. Je dois vous quitter et croyez que tout le plaisir a été pour moi. N'oubliez surtout pas de témoigner de ma bonne santé, le vieux RHUMMEL n'est pas prêt de devenir gâteux !

Dr Ahmed Benzelikha



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:41	12:45	16:34	19:46	21:35

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET/ DOSSIERS DE DÉCLARATION COLLECTIVE DE CANDIDATURE

L'ANIE ANNONCE LE BILAN FINAL DU NOMBRE DE LISTES

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a annoncé, samedi dans un communiqué, le bilan final du nombre de listes ayant déposé les dossiers de déclaration collective de candidature aux élections législatives prévues le 2 juillet prochain, et ce, après expiration des délais légaux.

"Après examen des données recueillies à partir de la plateforme numérique consacrée au suivi du dépôt des dossiers de déclaration collective de candidature, ainsi que des données recueillies à partir des procès-verbaux de clôture de l'opération de dépôt des dossiers établis par les huissiers de justice mobilisés à cet effet, l'ANIE annonce le bilan final du nombre de listes ayant déposé les dossiers de déclaration collective de candidature à l'occasion de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) du 2 juillet 2026, après expiration des délais légaux", lit-on dans le communiqué.

"Pour ce qui est des circonscriptions électorales à l'intérieur du pays, le nombre total des dossiers déposés s'élève à 788 dossiers, dont 649 sous l'égide de 32 partis politiques, un (1) dossier sous l'égide de plus d'un parti politique (alliance) et 138 dossiers au titre de listes indépendantes, sachant que le nombre



global de candidats à l'intérieur du pays a atteint 10.168 candidats", précise l'Autorité.

S'agissant des circonscriptions électorales à l'étranger, l'ANIE fait savoir que "le nombre total des dossiers déposés s'élève à 66 dossiers, dont 59 sous l'égide de 18 partis politiques, un (1) dossier sous l'égide de plus d'un parti politique (alliance) et six (6) dossiers au titre de listes indépendantes, sachant que le nombre global des candidats à l'étranger a atteint 528 candidats".

Après examen des dossiers des listes des candidats déposés, l'ANIE informe que, "jusqu'à samedi 23 mai 2026 à 15h30, 101 dossiers de listes de candidats ont été examinés, dont 86 sous l'égide de partis politiques et 15 dossiers au titre de listes indépendantes", précisant que "1.235 candidats ont été retenus, alors que 269 autres candidatures ont été rejetées".

RA

SECTEUR DE LA SANTÉ

SORTIE DE LA 12E PROMOTION DES ADMINISTRATEURS PRINCIPAUX

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a présidé, samedi à l'Ecole nationale de management et d'administration de la santé (ENMAS) à Alger, la cérémonie de sortie de la 12e promotion des administrateurs principaux des services de santé.

Dans une allocution prononcée lors de cette cérémonie, à laquelle a également pris part le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, le ministre de la Santé a précisé que cette sortie de promotion "n'est pas une simple étape académique, car elle reflète l'investissement de l'Etat dans le capital humain, ainsi que sa profonde conviction que la construction d'un système de santé fort et moderne commence par la formation de compétences qualifiées, dotées des outils de la gestion moderne et capables d'assurer la planification, le leadership et la prise de décision avec efficacité et professionnalisme".

Le ministère de la Santé poursuit la mise en œuvre de

sa vision ayant pour objectif de "moderniser le système de santé national, à travers le renforcement de la gestion moderne des établissements de santé et le développement des mécanismes de planification et d'évaluation" et d'"améliorer la qualité des services de santé, en consacrant la numérisation en tant que choix stratégique pour améliorer la performance et rapprocher le service du citoyen", a souligné le premier responsable du secteur.

Dans ce contexte, le ministre a tenu à mettre en avant "l'importance capitale" accordée à la formation des ressources humaines pour faire aboutir les différentes réformes engagées dans le secteur, estimant que l'ENMAS est "un espace académique et professionnel de premier plan dans la préparation et la qualification de ces cadres".

M. Ait Messaoudene a, par ailleurs, indiqué que le choix, hautement symbolique, du nom de la martyre héroïne Meriem Bouattoura pour cette promotion "montre que l'Algérie

demeure fidèle aux valeurs de sacrifice, d'engagement et d'appartenance nationale grâce auxquelles nos vaillants martyrs ont arraché l'indépendance".

De son côté, la directrice générale de l'Ecole, Samira Mayouf, a exhorté les 90 étudiants de cette promotion à "accomplir leurs missions avec rigueur et responsabilité, tout en veillant à apporter une valeur ajoutée et à contribuer au développement du service public de la santé".

Par la même occasion, la famille de la martyre Meriem Bouattoura a été honorée. Née en 1938 à Batna, Meriem Bouattoura avait, à l'instar des autres étudiants algériens, répondu à l'appel à la grève du 19 mai 1956, rejoignant les rangs de la glorieuse Révolution de libération nationale dans la Wilaya II historique, où elle était chargée de soigner les malades. En 1960, elle tombe au champ d'honneur les armes à la main.

RA

SERVICES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

SAIHI INSISTE SUR LA TRANSPARENCE ET L'EFFICACITÉ

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a insisté sur la nécessité de consacrer les principes de transparence, d'égalité et d'efficacité au sein des structures liées aux services de sécurité sociale, indique samedi un communiqué du ministère.

Président, jeudi, une réunion d'évaluation consacrée à l'examen du bilan des activités de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) pour la période allant de janvier à avril derniers, M. Saihi a mis en avant la nécessité de "consolider les valeurs du service public à travers une prise en charge équitable de l'ensemble des usagers, sans aucune forme de discrimination, tout en œuvrant à l'amélioration de la relation avec le citoyen et au renforcement de la confiance dans le service public".

Cette rencontre, inscrite dans le cadre d'une série de réunions d'évaluation périodiques tenues avec les différentes institutions et établissements relevant du secteur, a permis au ministre de suivre un

exposé présenté par le directeur général de la CNAC, portant sur les principaux indicateurs et résultats enregistrés jusqu'au mois d'avril dernier, ainsi que sur le niveau de mise en œuvre des orientations et instructions formulées lors des précédentes réunions, notamment celles liées à la modernisation des mécanismes de gestion, à l'amélioration des performances et à la promotion de la qualité du service public destiné aux usagers et aux opérateurs économiques, précise le communiqué.

A l'issue des discussions consacrées aux différents défis soulevés, M. Saihi a donné une série d'instructions et d'orientations visant à renforcer l'efficacité des prestations de la CNAC et à améliorer la prise en charge des préoccupations des usagers, particulièrement à travers "le traitement de l'ensemble des dossiers avec la célérité et l'efficacité requises, la simplification des procédures administratives et l'ancrage d'une culture d'accompagnement et de suivi permanent, de

manière à garantir l'amélioration de la qualité des services et à rapprocher davantage l'administration du citoyen".

M. Saihi a également instruit de "renforcer l'accompagnement des entreprises économiques et des employeurs, à travers l'activation des différentes mesures incitatives et d'encouragement mises en place par le secteur en matière de promotion de l'emploi et de soutien à la création d'activités, ce qui contribuera à la création de postes de travail, au soutien de l'investissement productif, et à la promotion de l'économie nationale".

Dans le même contexte, il a souligné l'importance de "consacrer les principes de justice, d'équité, et d'égalité dans la gestion des ressources humaines de la CNAC, tout en accordant une importance particulière au développement de leurs compétences à travers l'élaboration de programmes de formation et de perfectionnement, afin de s'adapter aux transformations numériques et aux exigences de la gestion moderne, tout en ayant un

impact positif sur la qualité des services fournis", ajoute le texte.

A cette occasion, le ministre a appelé à "poursuivre les efforts de modernisation et de numérisation et à généraliser l'utilisation des technologies modernes, afin de simplifier les procédures administratives, d'améliorer les conditions d'accueil des citoyens, et d'offrir des services plus efficaces et plus transparents".

Au terme de la réunion, M. Saihi a mis l'accent sur la nécessité de "poursuivre le travail de terrain avec responsabilité et engagement, et d'intensifier les efforts en vue de concrétiser les objectifs du secteur relatifs au renforcement de la protection sociale, au soutien à l'emploi, et à l'amélioration du service public, à même de répondre aux aspirations des citoyens, et d'accompagner la dynamique de développement que connaît notre pays", conclut le communiqué.

RA

TOMBER DE RIDEAU

CLÔTURE À VIENNE DE LA 17^E SESSION DU GROUPE D'EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA CNUCC

Les travaux de la 17e session du Groupe d'examen de l'application de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC), auxquels a participé une délégation algérienne, conduite par la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Mme Salima Mousserati, se sont achevés vendredi à Vienne (Autriche), indique un communiqué de la Haute autorité.

La dernière journée de cette session, tenue au siège

de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDDC), a été marquée par "la poursuite des discussions concernant les priorités futures et l'assistance technique dans le cadre de l'application de la CNUCC", ainsi que par "l'adoption du rapport final de la session", précise le communiqué publié samedi.

Cette participation témoigne de "l'engagement constant de l'Algérie dans la lutte contre la corruption et la promotion des valeurs d'intégrité et de transparence", ainsi que de

"sa volonté de s'inspirer des meilleures pratiques et des expériences réussies dans les Etats parties", souligne la même source. Elle reflète également "la contribution de l'Algérie aux débats relatifs aux défis liés à l'application des mesures préventives prévues par la CNUCC, des mesures que la Haute autorité s'emploie à concrétiser dans le cadre des axes de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la corruption 2023-2027", conclut le communiqué.

RA